

Hockey

3

1

page S7

Cyberpresse

Vous avez toujours rêvé de peindre la Joconde ? page B10

Sortir
Le retour des peintres funky
page D1



Économie
Les banques courtisent les étudiants
page E1

Baseball

3

4

page S3

La vraie saison commence!



PHOTO DENIS COURVILLE, La Presse

Les Expos sont rendus dans le dernier droit de leur saison. La course au quatrième as est intense avec les Dodgers de Los Angeles et les Padres de San Diego. Il faudra sûrement attendre à la toute fin de la saison avant d'en connaître le dénouement. L'équipe de Felipe Alou n'a pas un parcours facile. Elle doit se rendre à Atlanta pour y disputer cinq matchs aux champions en titre, les Braves. Après une courte visite de trois jours à Philadelphie, les Expos reviendront à Montréal pour conclure leur saison avec trois matchs face aux Braves. Les Expos ont besoin d'un minimum de sept victoires dans leurs dix derniers matchs pour arracher le quatrième as. Dans cette course, les Expos pourchassent deux équipes: les Dodgers de

Los Angeles et les Padres de San Diego. Ces deux équipes de la division Ouest luttent à la fois pour le titre de leur division et ensuite pour le quatrième as. Les Dodgers et les Padres s'affrontent sept fois dans le dernier droit. L'idéal pour les Expos, ce serait une nette domination de la part d'une équipe. Les Dodgers auront un répit entre les deux séries qui les opposent aux Padres puisqu'ils disputeront trois matchs aux faibles Giants de San Francisco. Les Padres n'auront pas cette chance. Entre les deux séries face aux Dodgers, ils doivent affronter les dangereux Rockies du Colorado.

Nos informations, pages 8 et 9 du cahier Sports

L'UdM doit supprimer 175 postes de professeurs

MICHÈLE OUMET

Pour faire face aux compressions budgétaires, l'Université de Montréal se prépare à supprimer 175 postes de professeurs. Avec l'abolition de 190 postes déjà annoncée l'an dernier, c'est plus de 20 % du corps professoral qui sera éliminé d'ici à 1999.

C'est du moins la principale recommandation du Groupe de réflexion sur les priorités institutionnelles (GREPI) qui, depuis six mois, passe au crible toutes les activités de l'université pour tenter de trouver une façon de survivre aux compressions budgétaires.

Le Conseil de l'université a reçu le rapport du GREPI dimanche soir et l'a endossé sans réserve.

L'ampleur des compressions est énorme. De 1995 à 1998, l'Université doit absorber des coupes de 60 millions.

Le budget, pour l'année 1996-1997, est de 319 millions. L'effort exigé est donc considérable

et la marge de manoeuvre de l'université est entravée par un déficit de 42 millions.

« L'impasse budgétaire, écrit le GREPI, exige des mesures radicales, des choix difficiles, des changements majeurs auxquels il est vain de vouloir se soustraire même si, à l'évidence, des coupes importantes dans le personnel de l'Université, et surtout dans le corps professoral régulier, auront des effets néfastes sur l'institution, sur le réseau universitaire et sur la société québécoise. »

Le GREPI avance plusieurs pistes. Voir L'UdM en A2

Le vérificateur blâmé

Tout en se disant intrigué et « un peu dérangé » par les critiques dont il a été l'objet hier de la part des libéraux, le vérificateur général du Canada, M. Denis Desautels, a déclaré à notre bureau d'Ottawa qu'il avait bien joué son rôle et qu'il agirait de la même façon si un dossier semblable était porté à son attention. La majorité libérale d'un comité de la Chambre des communes a en effet blâmé le vérificateur d'avoir mis au jour il y a quelques mois l'affaire des deux fiducies familiales qui ont transféré des actifs d'au moins deux milliards aux États-Unis sans payer d'impôt. Les libéraux ont par ailleurs mis en doute la compétence du haut fonctionnaire et la façon dont il exécute son mandat.

Nos informations en page B1.

Sammy Forcillo hériterait de la présidence du comité exécutif

CLAUDE-V. MARSOLAIS

La fronde couve tellement sous la cendre au sein des conseillers municipaux de Vision Montréal que le maire Pierre Bourque se voit en quelque sorte forcé de remanier la composition du comité exécutif de la Ville.

La situation actuelle est tellement tendue, laisse-t-on entendre dans les officines de l'hôtel de ville, que le maire risque de perdre de nombreux conseillers, si insatisfaits de la conduite des affaires qu'ils seraient prêts à aller siéger comme indépendants sur les banquettes de l'opposition.

Ce qui les retient, c'est l'espoir

d'un renouveau ou la promesse d'accéder à un poste plus important. Or, le maire en a fait l'engagement, un peu à contrecoeur, lors de la séance du conseil municipal de lundi.

Tout laisse croire cependant qu'il s'agira d'un remaniement mineur, car le maire ne peut risquer d'obtenir l'effet inverse, c'est-à-dire l'insatisfaction de ceux ou celles qui auraient été relevés de leur poste de responsabilité.

La rumeur la plus persistante veut que Noushig Eloyan soit Voir SAMMY FORCILLO en A2

Quel est l'état de santé du pape?

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
collaboration spéciale, TOURS

Au cours des quatre prochains jours, une seule et unique question occupera les esprits pendant le voyage que le pape devait entreprendre ce matin en France et qui doit le mener de Tours en Vendée et en Bretagne, pour se terminer dimanche à Reims par la célébration — très contestée — du 1500^e anniversaire de la conversion du roi Clovis au christianisme.

Cette question est simple et brutale: quel est l'état de santé de Jean-Paul II? Ou plutôt: à quel point va-t-il vraiment mal? Depuis décembre 1995 et surtout depuis la mi-août, les alertes se sont à ce



Jean-Paul II en FRANCE

point multipliées et rapprochées que jusqu'à la dernière minute, on s'est demandé si, malgré sa force de caractère et son goût pour les défis, il ne serait pas obligé d'annuler in extremis cette visite prévue de longue date. Réponse en forme de boutade presque sérieuse d'un responsable religieux de la visite pastorale: « Le pape nous a fait savoir qu'il tenait absolument à ce voya-

ge, et qu'il viendrait s'il le faut en civière! »

En fait, on n'en est pas si loin. Hier en fin de matinée au Vatican, c'est d'une voix extrêmement fatiguée et avec une élocution à peine compréhensible qu'il confirmait — en français, qu'il parle parfaitement — son départ le lendemain pour la ville de Tours qui sera le plaque tournante de son voyage.

Malgré une très forte constitution, Jean-Paul II garde les séquelles du grave attentat de mai 1981. En 1992, il était opéré d'une tumeur maligne à l'intestin. Le 25 décembre 1995, en direct en mondovision, il était pris d'un grave

Voir QUEL EST en A2

INDEX

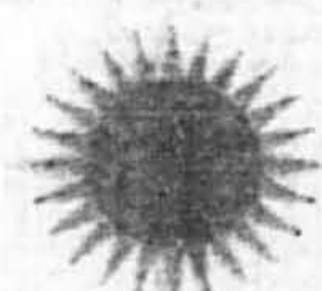
Annonces classées	- affaires	E3	Bandes dessinées	C3	Horoscope	C5	Opinions	B3
- index	Arts et spectacles	D7 à D12	Bridge	C6	Informative	B10	Politique	B1, B4 à B6
- immobilier	C2 et C3	- Ciné-horaire	Décès	C7	Le monde	C1 et C8	Quoi faire	D5
- marchandises	C3 et C4	- Télévision	Économie	E1 à E10	Loteries	A2 et A5	Sortir	D1 à D5
- emplois	C4	- Télé-horaire	Êtes-vous observateur?	C2	Mots croisés	C5 et S10	Tabloïd Sports	
- automobile	C5 et C6				Mot mystère	D11	- Réjean Tremblay	S5

ÉDITORIAL

Un répit de dix ans?
- Alain Dubuc
page B2

MÉTÉO

Généralement ensoleillé.
Max. 21, min. 7
Cahier Sports,
page 16



6 21924 98705 1



0\$
Nokia 636
Équipement offert
en bleu, vert,
jaune et noir.

Cet été, vous en entendrez de toutes les couleurs!

Obtenez le nouveau Nokia couleur, d'une valeur de 199 \$, sans supplément avec Les loisirs AmigoSM. Pour toute information : 1 800 397-9989.

CANTEL
amigo

On a toujours besoin d'un Amigo!

Suites de la page une

L'UdM doit supprimer 175 postes de professeurs

L'UdM / Suite de la page A1

tes de solution qui permettront, en bout de ligne, d'économiser 27 millions. Le gros des efforts, soit 13 millions, serait obtenu en transformant 175 postes de professeurs réguliers en postes à temps partiel, occupés par des « chargés de cours, dont des étudiants de maîtrise et de doctorat ».

Les départements n'écoperont pas tous de la même façon. Ceux qui sont fortement impliqués dans la recherche pourraient conserver presque tous leurs professeurs. En revanche, les départements centrés surtout sur l'enseignement verraient le nombre de leurs vacataires augmenter sensiblement.

« On diminue la taille de l'université de 20 %, s'est insurgé le président du syndicat des professeurs, André Tremblay. En remplaçant les professeurs par des chargés de cours, on va assister à la 'cégepi-sation' de plusieurs départements au cours des prochaines années. »

De son côté, le syndicat des chargés de cours est perplexe. Certes, a affirmé la vice-présidente, Chantal Gamache, le nombre de chargés de cours va augmenter et leur intégration sera plus poussée, mais quelle forme cela prendra-t-il? « Au moins, l'université reconnaît devant tout le monde que nous sommes économiques », a-t-elle ajouté.

Le GREPI recommande d'autres mesures, telles la suppression des cours peu fréquentés (moins de

dix étudiants au premier cycle et moins de quatre aux études supérieures) et une réduction des cours à option.

Le GREPI suggère aussi une diminution de 20 % des « cours répétés ». L'Université n'offrirait plus, par exemple, le même cours à chaque session, mais plutôt une fois par année et le nombre d'élèves par cours passerait de 39 à 46 au premier cycle.

Le GREPI suggère de resserrer la « collaboration interdisciplinaire » pour éviter de « multiplier indûment les groupes-cours » et de recentrer les activités des 67 doyens, vice-doyens et secrétaires sur des tâches uniquement académiques et non plus administratives, afin de réduire les coûts engendrés par les

primes et les dégrèvements de cours.

Le GREPI y va d'une série de mesures à plus long terme qui ne sont pas chiffrées, telles la concertation entre les universités. Le GREPI précise d'ailleurs qu'elles doivent aller jusqu'à la fusion ou l'abolition de programmes et prendre l'initiative sinon le « gouvernement pourrait agir d'autorité comme il l'a fait dans les domaines de la santé et des services sociaux ».

« On essaie d'amortir le mieux possible les compressions imposées par Québec, a conclu Claire McNicoll, vice-rectrice aux affaires publiques. Le gouvernement entame les forces vives de l'université. Nous vivons une crise majeure et le terme n'est pas excessif. »

Les Albertains jouent gros et perdent beaucoup

Presse Canadienne EDMONTON

Les Albertains jouent plus que les autres Canadiens — et perdent davantage aussi, indiquent des statistiques qui montrent également que les pertes par personne au jeu ont augmenté l'année dernière dans presque toutes les provinces.

Une analyse basée sur des données de Statistique Canada permet de constater qu'en moyenne chaque Albertain a perdu 214 \$ à la loterie, aux vidéopokers et aux casinos en 1995.

Les habitants de l'Île-du-Prince-Édouard ont été les deuxièmes plus grands perdants avec 207 \$ par personne.

D'autre part, les citoyens de presque toutes les provinces ont perdu davantage en 1995 qu'en 1994, une période qui a connu l'avènement de casinos dans plusieurs provinces.

La Colombie-Britannique, où les vidéopokers sont interdits, a été la seule province où les pertes au jeu par personne ont diminué.

Les gens ont perdu aussi légèrement moins au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, où la perte moyenne a été la plus petite au Canada en 1995, à 49 \$.

Les chiffres ont été colligés par la Presse Canadienne à partir de données fournies par Statistique Canada. Ils tiennent compte du montant total joué, moins les gains des joueurs, divisé par le nombre d'habitants. Ils ne sont pas ajustés pour tenir compte des montants joués et perdus par les touristes.

En moyenne, le montant total perdu à la loterie, dans les casinos et dans les appareils de loterie électronique d'un bout à l'autre du Canada a été de 166 \$ en 1995.

Le montant total a presque quadruplé depuis 1985, passant de 1,3 milliard à 4,9 milliards.

Un meurtrier est exécuté dans l'Illinois

Associated Press CHICAGO

Un condamné de 44 ans, Ray Stewart, reconnu coupable d'avoir tué six personnes en 1981, a été exécuté hier matin par injection mortelle à la prison de Joliet, près de Chicago.

L'exécution a eu lieu quelques minutes après que le gouverneur de l'Illinois eut rejeté un ultime appel à la clémence du condamné, qui avait demandé que sa peine soit commuée en prison à vie en expliquant que, durant son enfance, il avait été victime de mauvais traitements. Le gouverneur de l'Illinois a rejeté cette requête, soulignant que la condamnation avait été confirmée à quatre reprises par la Cour suprême de l'État.

Sammy Forcillo hériterait de la présidence du comité exécutif

FORCILLO / Suite de la page A1

remplacée à la présidence du comité exécutif par Sammy Forcillo, reconnu pour sa loyauté et qui aspire depuis longtemps à prendre du galon. Afin de faire passer la pilule, Mme Eloyan serait nommée à la présidence de la Commission de la sécurité publique de la CUM en remplacement de Kettly Beauregard, qui a reconnu récemment avoir oublié de rembourser son prêt étudiant.

Pierre-Yves Mélançon et Pierre Goyer aspirent également à la présidence du comité exécutif. Mais Goyer est considéré trop « gauchiste » et instable (il aurait souvent menacé d'abandonner son poste) par le maire. Quant à Mélançon, on dit que ses relations avec M. Bour-

que se sont réchauffées à un point tel qu'il pourrait obtenir la vice-présidence du comité exécutif. Obtenir la responsabilité des finances de la Ville serait un avancement marqué pour cet ancien administrateur du Service de recherche et de documentation du département de science politique de l'Université de Montréal.

La responsabilité du dossier des transports et des travaux publics, actuellement assumée par M. Mélançon, pourrait bien échoir à Jack Chadirdjian qui a acquis une expertise dans ce domaine à titre de vice-président du Conseil d'administration de la STCUM.

Parmi les membres du comité exécutif qui seraient appelés à céder leur poste, on signale les noms de Georgine Coutu, reconnue pour

sa grande compétence comme responsable du tourisme, des parcs et du centre-ville, mais qui est affligée d'une terrible maladie, et de Germain Prigent qui a vendu l'an dernier son commerce de mercerie et qui aspire à la retraite après 18 ans à titre de représentant du district Saint-Henri.

Quant à ceux et celles qui seraient appelés à assumer de nouvelles responsabilités, on cite le plus souvent les noms de Colette Saint-Martin, Philippe Bissonnette et Michelle Daines.

Mme Saint-Martin, qui préside actuellement la Commission de développement urbain (CDU), aurait indiqué au maire son désir d'être chargée d'un autre dossier tout aussi valorisant mais moins exigeant. M. Bissonnette a, de son côté, lancé

des messages discrets d'insatisfaction et il aspirerait à entrer dans le cénacle de ceux qui prennent des décisions. Quant à Michelle Daines, on la dit ambitieuse et imprévisible, mais elle aurait réussi à se faire pardonner une maladresse passée, alors qu'elle avait été citée par le shérif de la Ville pour n'avoir pas acquitté totalement les taxes foncières de sa propriété.

Selon diverses sources, le maire Bourque attendrait à la fin d'octobre pour annoncer les changements afin de marquer un grand coup à l'approche du deuxième anniversaire de son arrivée au pouvoir. De plus, cela lui donnerait une marge de manoeuvre supplémentaire, car il doit reconduire pour un nouveau mandat de deux ans les conseillers nommés aux différentes commissions de la CUM.

Quel est l'état de santé du pape?

QUEL EST / Suite de la page A1

malaise qui le forçait à interrompre son message devant les fidèles massés sur la place Saint-Pierre. Dans les quatre mois qui ont suivi, à plusieurs reprises, des audiences ou des déplacements ont dû être annulés à la toute dernière minute. Enfin, de source officielle, une crise violente survenue dans la nuit du 12 au 13 août l'obligeait à se soumettre à un scanner, examen poussé qui a aussitôt nourri toutes les spéculations sur la réapparition de tumeurs cancéreuses à l'intestin.

Ayant malgré tout maintenu les 6 et 7 septembre son voyage en Hongrie, le pape, malgré un programme allégé, s'est retrouvé obligé d'interrompre un discours qu'il prononçait et de le faire lire par un assistant.

De l'avis de tous ses derniers visiteurs, Karol Wojtyła est aujourd'hui, à 76 ans, un homme manifestement épuisé, qui semble souffrir en permanence et qui, peut-être à cause des médicaments qu'on lui donne, a même des moments d'absence. L'aggravation du tremblement de sa main gauche est telle que le porte-parole du Vatican a été obligé pour la première fois d'admettre « un début de maladie de Parkinson ». Pour clore le dossier, les mêmes sources officielles ont fini par annoncer, il y a moins d'une semaine, que le pape serait opéré, dès le 6 octobre, pour une appendicite chronique. Une annonce qui n'a fait que relancer toutes les spéculations: pour le commun des mortels, l'appendicite est une maladie qui s'opère d'urgence, dans les 48 heures, pour éviter justement qu'elle ne se transforme en péritonite. Bref le communiqué officiel n'a convaincu personne.

Même s'il est « allégé » en comparaison des voyages exténuants qu'il faisait à travers le monde dans les années 80, le programme du pape pour les quatre prochains jours reste redoutable au vu de son état de santé. Même si on a prévu beaucoup de repas privés et des périodes de repos en début d'après-midi, les journées commencent le plus souvent à 8 h ou 9 h pour se terminer vers 19 h ou 20 h.

Jean-Paul II est attendu à Tours ce matin où il doit être accueilli par le président Chirac: cérémonies officielles et entretien d'une heure entre les deux hommes. En milieu d'après-midi, départ en hélicoptère pour la Vendée, région hautement conservatrice et catholique, et célébrations diverses jusqu'à 19 h 30.

Vendredi, journée entièrement consacrée à la Bretagne, avec une succession ininterrompue de cérémonies et de rencontres jusqu'à 19 h 30, dont un déjeuner avec les évêques de l'ouest de la France.

Samedi, journée concentrée sur Tours, avec rencontres diverses, messe solennelle, déjeuner avec les évêques, rencontre avec les « exclus et blessés de la vie » à la basilique de Tours.

Dimanche, enfin, départ dès 8 h pour la ville « sacrée » de Reims avec messe solennelle à 10 h, déjeuner avec les évêques, rencontres diverses et, pour terminer, brève rencontre officielle avec le premier ministre Juppé à l'aéroport local, d'où il doit s'envoler pour Rome à 19 h 15.

Un programme normalement chargé pour une personnalité publique ou même pour le vigoureux sexagénaire qu'il était, même au lendemain de l'attentat de mai 1981. Aujourd'hui, de l'avis même de son entourage, « ce voyage sera très douloureux », et les quelque 1000 journalistes venus le couvrir guetteront les moindres signes de malaise.

Tours, avec rencontres diverses, messe solennelle, déjeuner avec les évêques, rencontre avec les « exclus et blessés de la vie » à la basilique de Tours.

Dimanche, enfin, départ dès 8 h pour la ville « sacrée » de Reims avec messe solennelle à 10 h, déjeuner avec les évêques, rencontres diverses et, pour terminer, brève rencontre officielle avec le premier ministre Juppé à l'aéroport local, d'où il doit s'envoler pour Rome à 19 h 15.

Un programme normalement chargé pour une personnalité publique ou même pour le vigoureux sexagénaire qu'il était, même au lendemain de l'attentat de mai 1981. Aujourd'hui, de l'avis même de son entourage, « ce voyage sera très douloureux », et les quelque 1000 journalistes venus le couvrir guetteront les moindres signes de malaise.

La Presse

Renseignements : 285-7272

Abonnement : 285-6911

Lundi au vendredi de 7 h à 17 h 30

Samedi et dimanche de 7 h à midi

Rédaction : 285-7070

Promotion : 285-7100

Annonces classées : 285-7111

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Décès, remerciements : 285-6816

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes Annonces

Détallants : 285-6931

National, TéléPlus : 285-7306

Carrières et professions,

Nominations : 285-7320

Comptabilité

Grandes annonces : 285-6892

Annonces classées : 285-6900

La Presse est publiée par:

La Presse, Ltée,

7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y1K9.

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

«Envois de publication canadienne -

Contrat de vente numéro 0531650»

Port de retour garanti. (USPS003692)

Champlain N.Y. 12919-1518.



Jeudi, 19 septembre 1996

LOTERIES

La quotidienne

à trois chiffres : 228

à quatre chiffres : 8523

6/49: 13 26 30 38 43 46 Compl. 6

avec extra: 2 7 1 0 3 9

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, la Croix-Rouge attend les

donneurs aux endroits suivants:

- à Montréal: Centre des donneurs, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 9 h à 20 h;
- à Sainte-Anne-de-Bellevue: cégep John-Abboit, campus Sainte-Anne, agora de l'édifice Casgrain, 21 272, chemin Lakeshore, de 9 h 30 à 16 h 30. Objectif: 275 donneurs;
- à Brossard: Service de police et le club Richelieu Brossard, Place Portobello, 7250, boul. Taschereau, de 10 h à 20 h 30. Objectif: 300 donneurs.

DEMAIN DANS LA PRESSE



Aussi en patins!

Le 25e Marathon international de Montréal sera couru dimanche. Il sera présenté dans les rues d'Outremont, de Mont-Royal, de Saint-Laurent et de... Montréal qui a renoué avec la classique l'an dernier. On peut participer au Marathon en patins à roulettes, en se contentant d'une course de trois kilomètres ou en s'adjoignant trois coéquipiers relayeurs. À lire demain dans le Week-end sportif.

QUESTION DU JOUR

Le service InfoBref Bell

Vous voulez vous faire entendre? Répondez à la question du jour. Pour faire connaître votre opinion, composez le 875-2355; au son de la voix, faites le 220.

Les orphelins de Duplessis se disent victimes d'un « déni de justice ». Partagez-vous leur opinion?

Êtes-vous d'accord avec Mario Dumont qui réclame une trêve de dix ans dans le débat sur la langue et la constitution?

À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 67 %
Non: 33 %



La Presse

25^e MARATHON DE L'ÎLE DE MONTRÉAL

LE 22 SEPTEMBRE 1996

BÉNÉVOLES

DEMANDÉ(E)S

INFORMATIONS : 284-5272

En collaboration avec La Presse

Montréal métro

Gel des biens d'un motard

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Michael Lajoie-Smith, membre influent des Hells Angels et parrain du gang des Death Riders maintenant établi à Sainte-Thérèse, était visiblement en colère lorsqu'il a comparu, hier, devant le juge Paul Chevalier, à Laval, pour répondre à l'accusation d'avoir été en possession de biens acquis avec l'argent résultant de ses activités criminelles.

Lorsqu'il a fait son apparition dans la salle d'audience, escorté de deux agents de détention, Lajoie-Smith, 34 ans, a dirigé un regard qui en disant long vers le procureur de la Couronne, Me Brigitte Bishop.

Avant de se présenter au palais de justice de Laval, il avait appris qu'un juge de la Cour du Québec avait, en juin à Montréal, décrété un gel de ses biens en vertu de l'article du Code criminel portant sur les produits de la criminalité ou sur le blanchiment d'argent.

Le chef de la lutte contre les produits de la criminalité, Me Louis Dionne, a expliqué que les policiers avaient saisi les deux maisons de Lajoie-Smith, situées dans les secteurs Sainte-Rose et Fabreville, à Laval, ainsi que des bijoux, une Cadillac et deux motocyclettes Harley Davidson, dont l'une aux couleurs des Hells. Le tout valant un demi-million de dollars.

Le juge a aussi autorisé le gel de comptes bancaires, ce qui représente une somme de 35 800 \$.

Le sergent Claude Leboeuf, de la Sûreté du Québec, a expliqué que l'une des motos de Lajoie-Smith valait 70 000 \$. Il a ajouté que c'est



Michael Lajoie-Smith

à la suite d'interventions de Carjou que son escouade avait entrepris sa longue enquête qui s'est terminée par l'ordonnance du blocage des biens.

Récemment, Lajoie-Smith a reconnu sa culpabilité à une accusation de complot dans l'attentat à la bombe au bar Le Gascon, à Terrebonne. Il se spécialisait, selon la police, dans la protection des bars de Laval. Il reviendra devant le tribunal le 7 octobre.

Si c'est la première fois qu'un motard connu comme étant membre d'un gang est la cible des tribunaux dans le cadre de la lutte contre le blanchiment d'argent, Me Dionne a expliqué que d'autres décisions semblables avaient été rendues dans le passé et que d'autres suivront bientôt.

Un mandat d'arrestation a été émis contre Pascal Bellon, contre qui le tribunal a autorisé un blocage des biens qui représente, seulement en argent, 800 000 \$. Bellon se dit importateur.



La résidence principale de Lajoie-Smith, une luxueuse maison de Sainte-Rose.

PHOTOS ROBERT MAILLOUX, La Presse



Parmi les nombreux biens saisis, deux rutilantes Harley Davidson dont l'une, au premier plan, a une valeur de 70 000 \$.

L'EXPRESS DU MATIN



Travaux à Laval

La revitalisation des boulevards des Laurentides et Curé-Labelle à Laval progresse rapidement. Les travaux sont terminés à 80 % dans le cas du boulevard des Laurentides et à 70 % dans le cas du boulevard Curé-Labelle. Ainsi, à partir de demain, les automobilistes qui circulent sur le boulevard des Laurentides cesseront d'emprunter les voies de détournement et pourront rouler dans les deux sens sur la pleine largeur de l'artère, entre le boulevard du Souvenir et la rue Gianchetti, tandis que la circulation se fera dans les deux sens sur chaussée restreinte entre le boulevard du Souvenir et le boulevard Lévesque. Sur Curé-Labelle la circulation est maintenue sur une voie dans les deux sens.

Adolescent disparu

Steve Martin Shayer, 16 ans, mesurant 1m74 (5' 9) et pesant 61 kg (135 lbs), est disparu depuis le 13 septembre de son domicile du 5889, Centennial (app. 94), à Côte Saint-Luc. Il a les yeux et les cheveux bruns et s'exprime en anglais. Toute information à son sujet peut être transmise à la police de la CUM au 280-2615.

Femme recherchée

La Sûreté du Québec est à la recherche de Danielle Halde, une femme de 39 ans portée disparue depuis le 9 septembre dernier. Mesurant 1 m 65 et pesant 59 kg, elle serait dépressive et aurait été vue pour la dernière fois le 30 août à la halte routière de Ayer's Cliff. Toute information à son sujet peut être transmise au (819) 849-4813.

Contre la leucémie

Une subvention de 1,1 million a été octroyée à une équipe de l'hôpital général d'Ottawa et à d'autres

chercheurs médicaux du Canada en vue d'une étude de portée nationale sur un nouveau traitement prometteur pour les adultes atteints de leucémie aiguë. Cette vaste étude canadienne, qui sera réalisée par le Canadian Leukemia Study Group, sera dirigée par le docteur Richard van der Jagt, hématologue à l'hôpital général d'Ottawa. Les résultats préliminaires obtenus dans le cadre d'une étude menée par le CLSG montrent une amélioration très encourageante des effets du traitement. Cette étude échelonnée sur cinq ans constituera un effort de collaboration au sein d'un vaste réseau et réunira des chercheurs de 26 centres de recherche à travers le Canada.

Enfants défavorisés

Grâce à un budget de 50 000 dollars répartis entre six organismes montréalais, le Club Kiwanis Montréal St-Georges aidera plus de 1000 enfants de milieux défavorisés du centre-ville de Montréal à se nourrir convenablement au cours des 30 prochaines semaines de l'année scolaire. Plus de 30 000 repas seront servis entre septembre et mai 97 par le biais de ce nouveau programme d'aide alimentaire.

Marche de l'Espoir

La Société canadienne de la sclérose en plaques tiendra dimanche prochain la deuxième édition automnale de la Marche de l'Espoir dans le parc Maisonneuve. L'an dernier, environ 450 participants ont permis d'amasser plus de 55 000 dollars pour financer la recherche et les services aux personnes atteintes de sclérose en plaques. Cette année, l'objectif est de 100 000 dollars.

Le syndicat a raison !

Dans une décision rendue publique hier, la Cour d'appel du Québec donne raison au syndicat de services des presses du Journal de Montréal en confirmant la validité de l'entente sur la sécurité d'emploi de ses membres, intégrée à la convention collective, indique Benoît Métivier, porte-parole de la section locale 41-M du Syndicat des communications graphiques (SCG-FIQ). Ce syndicat représente les 150 pressiers, manutentionnaires de papier, mécaniciens et électriciens du quotidien, qui ont dû subir un lock-out de cinq mois en 1993-94, précisément sur cette question de la sécurité d'emploi. Le lock-out a également frappé les typographes et les salariés de l'expédition, eux aussi membres d'un syndicat FTQ, et qui disposent également d'une garantie d'emploi que l'employeur contestait.

Absent sans raison, l'accusé devra payer pour les témoins

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Une décision très rare, et même une première à la Cour du Québec en matière criminelle, selon des procureurs de la Couronne chevronnés, a été rendue hier à Laval par le nouveau juge Jean LaRue, qui a condamné un individu à payer les frais de déplacement des cinq témoins à son procès.

Accusé dans une histoire de menaces de mort à l'endroit d'un voisin, Saïd Kouddar n'était pas présent au palais de justice mardi comme le voulait une ordonnance de la cour et aucune raison n'a été fournie pour expliquer son absence. Son avocat n'y était pas non plus.

Incapable de procéder, le tribunal a donc renvoyé les témoins.

L'accusé s'est présenté hier et il s'est excusé auprès du juge LaRue, tout en disant qu'il s'était trompé de date. Cette explication a été jugée boiteuse et le juge a demandé au procureur de la Couronne, Jean-Pierre Boyer, d'aller vérifier la jurisprudence dans des cas semblables.

Après un ajournement de quelques minutes, Me Boyer est revenu et il a souligné au juge LaRue qu'en janvier dernier, aux prises avec un cas identique, la Cour supérieure avait déclaré « qu'il fallait examiner le comportement de l'accusé pour déterminer s'il a été négligent au point de nuire à la saine administration de la justice ».

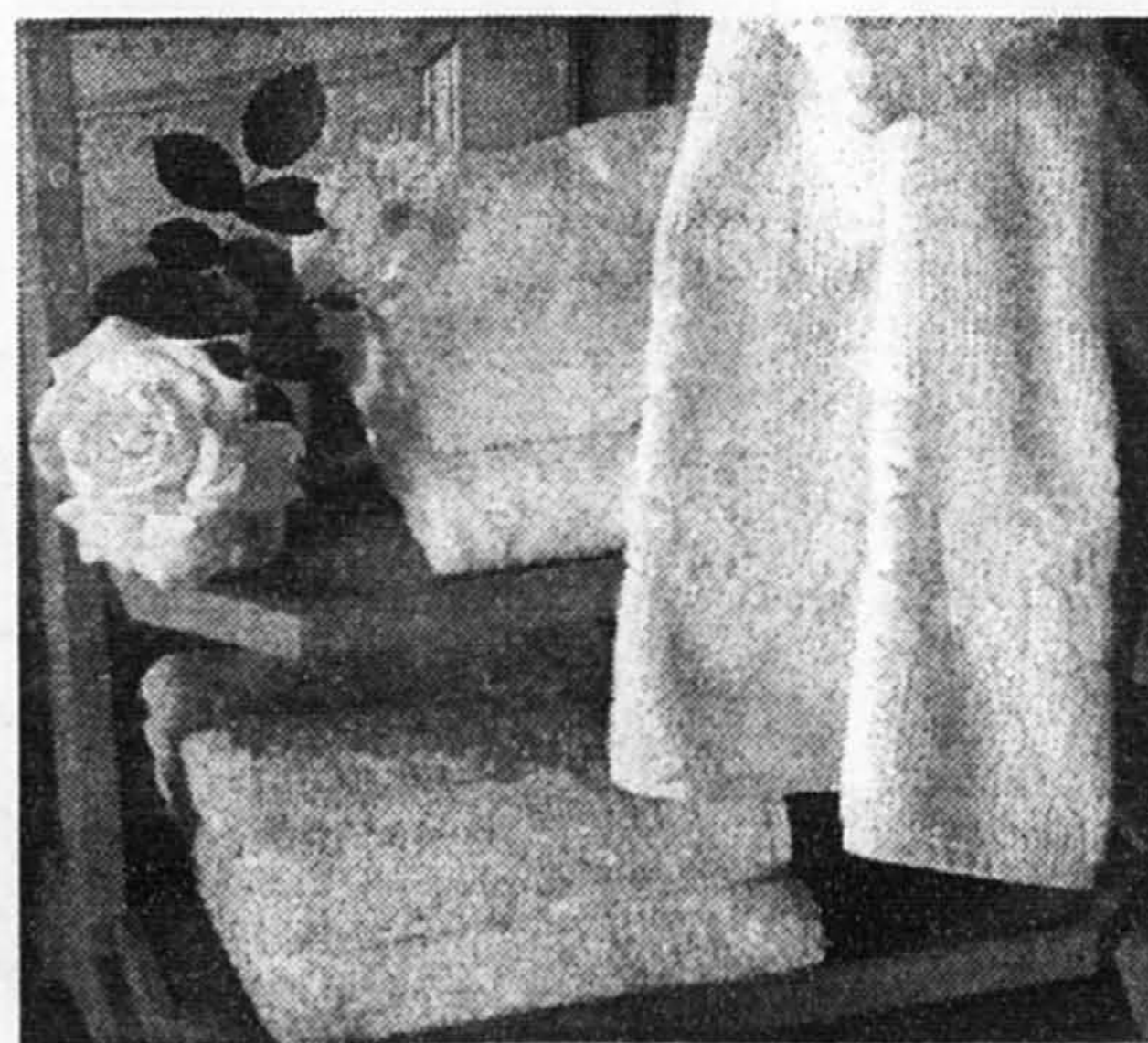
Après avoir écouté le procureur de la poursuite, le juge a fait connaître sa décision. Pour cet oubli, M. Kouddar devra payer une somme d'environ 100 \$.

Avant de quitter la salle d'audience, Kouddar a bien été avisé d'être présent le 13 janvier prochain, date fixée pour son nouveau procès.

RALPH LAUREN

40% de rabais

sur la collection « ESTATE »



Débarbouillettes, serviettes à main et serviettes de bain en coton de première qualité.

Avec plus de 14 couleurs et à 40% de moins, on n'essuiera sûrement pas de refus.

Maison Campagne
aux

AILES
LES AILES DE LA MODE

Les Ailes vont vous changer

MAIL CHAMPLAIN 672-4537 • CARREFOUR LAVAL 682-4537

TVA retrouve ses Ailes!

L'émission Les Ailes de la mode, de retour à l'écran, tous les samedis à 17 h 30.

Actualités



Le maire de Chicoutimi, Ulric Blackburn



Roger Nicolet, président de la commission

Un ingénieur quitte la Commission Nicolet

DENIS ARCAND
CHICOUTIMI

Critiquée comme impotente dès son premier jour, la Commission Nicolet joue depuis hier en désavantage numérique.

Disant vouloir éviter toute « apparence de conflit d'intérêt », l'ingénieur Régis Bouchard, de Jonquière, a remis sa démission par lettre lundi dernier, un jour avant le début des travaux.

« Ma compagnie a des contrats avec Alcan, Abitibi-Price, Hydro-Québec et Stone-Consolidated », a expliqué M. Bouchard, qui préside Techmat, un service d'ingénierie des sols et des matériaux.

« Comme ces compagnies doivent témoigner devant la commission, il y aurait pu y avoir une ambiguïté », a-t-il souligné.

M. Bouchard nie avoir été l'objet de pressions de la part de ses clients : « L'effort de reconstruction de la région représente une grande charge de travail et j'aurais eu peur de ne pas pouvoir accorder l'énergie nécessaire à la fois à la commission et à mon travail », a-t-il dit.

La commission a remplacé hier M. Bouchard par le géographe Jules Dufour, de l'Université du Québec à Chicoutimi.

Le commissaire Nicolet doit aussi composer avec une autre absence, temporaire, celle-là. Louise Roy a dû rentrer à Montréal pour être au chevet de sa fille qui s'est cassé une jambe en sortant d'un cours de méditation, a dit Jacques Bouchard, chargé des affaires publiques de la commission.

Rosanne Tétrault, de la CSN, a joint sa voix à une critique formulée la veille par un avocat des sinistres : « La commission a le devoir d'exiger du gouvernement sa transformation en véritable commission d'enquête, dotée de pouvoirs supérieurs à celle d'une simple commission technique. Elle a le devoir de faire témoigner les employés de la CSN et de les protéger contre toute représailles. La gestion des barrages a un aspect politique. »

Chicoutimi cherchait « l'autorité »

DENIS ARCAND
CHICOUTIMI

Quand la Ville de Chicoutimi a mis en oeuvre son plan d'urgence et d'évacuation, au matin du 20 juillet, elle a été incapable de contacter une autorité centralisée pouvant l'informer sur la gestion de la crue provoquée par les cinq barrages en aval de la ville, sur la rivière Chicoutimi.

« Il nous semble qu'il n'y a pas de coordination entre les quatre propriétaires des cinq barrages », a indiqué hier le maire Ulric Blackburn devant la Commission Nicolet sur la gestion des barrages durant les inondations du Saguenay.

« Il y a eu peu ou pas de communications avant et pendant le grand coup d'eau », a-t-il ajouté.

Cinq barrages harnachent la rivière Chicoutimi entre le lac Kénogami et le fjord du Saguenay. L'ouvrage principal, au lac Kénogami, est géré par Environnement Québec. En aval, deux appartiennent à Hydro-Québec et les deux autres sont privés.

Le maire a demandé qu'une autorité centralisée soit créée : « On ne veut pas les diriger, on veut juste qu'on nous informe pour pouvoir s'organiser. »

Le directeur du plan d'urgence de Chicoutimi, le chef des pompiers, Denis Simard, a dit que la faiblesse des communications aurait pu nuire à la ville. M. Simard s'est plaint de n'avoir personne vers qui se tourner pour savoir comment l'eau s'en venait.

« On prenait toute notre information d'heure en heure sur le débit d'eau d'un retraité du ministère, au barrage, par téléphone », a dit

M. Simard dans une entrevue en marge de son témoignage.

« C'est lui qui semblait décider. Il a été un pilier. Son retour au travail a très certainement sauvé des vies », a-t-il dit.

M. Simard n'était même pas sûr du nom du « retraité » en question. Après l'avoir présenté sous un autre nom aux commissaires, il a fini par l'identifier comme Denis Dufour.

« On savait pas c'était qui, mais on savait qu'il était important pour nous, alors on s'occupait de lui. On lui a même envoyé par hélicoptère des pilules dont il avait besoin ! », a dit M. Simard.

Mais Yves Gosselin, d'Environnement Québec, a affirmé que les opérations au barrage du Lac Kénogami étaient dirigées par une équipe d'ingénieurs et que M. Dufour était un préretraité. M. Gosselin a admis que le plan d'urgence d'Environnement Québec n'était pas encore au point.

Par ailleurs, Environnement Québec a été critiqué pour avoir re-

tarde l'ouverture des vannes à son barrage du lac Kénogami. Mais les fonctionnaires du ministère estiment avoir sauvé des centaines de gens de la noyade en retardant la crue des rivières au Sable et Chicoutimi grâce à son barrage.

« C'est volontairement que nous avons retardé la crue. On ne voulait pas ouvrir les vannes durant la nuit et noyer du monde dans leur sommeil », a affirmé hier Bruno Robert, responsable des barrages et réservoirs.

D'autre part, les fonctionnaires ont contredit une affirmation de la Stone-Consolidated, au sujet de son réservoir au lac des Ha! Ha!. Les fonctionnaires ont indiqué qu'Environnement Québec avait demandé à la Stone d'ouvrir les vannes de son barrage, le matin du 20 juillet à 8 h 44.

« Les gens de Stone nous ont dit le contraire (mardi) », a noté le commissaire Gilles Marinier.

La digue du réservoir des Ha! Ha! a cédé un peu plus tard.

Y a-t-il plus ou moins de drogue chez les jeunes ? Le débat est lancé...

ANDRÉ PRATTE

« Est-ce qu'il y en a plus ? Je le sais pas. Des chiffres ? Je n'ai pas de chiffres, ça n'existe pas. »

Pierre Lescadre est responsable du programme d'éducation sur les drogues de la Gendarmerie royale du Canada. Il a son idée sur l'évolution de la consommation de drogue chez les jeunes Québécois. Mais en l'absence de données précises sur la situation au Québec, son opinion, comme celle de tous les intervenants interrogés par *La Presse*, n'est basée que sur des observations personnelles.

« Je sais qu'on saisit des quantités de plus en plus grosses, dit M. Lescadre. Qu'on peut trouver du PCP partout. Qu'il y a 20 ans, on trouvait de la drogue seulement dans certaines régions du Québec tandis qu'aujourd'hui, on en trouve dans les coins les plus reculés. »

La Presse faisait état hier des plus récentes données récoltées en Ontario et aux États-Unis. De vastes enquêtes menées dans les écoles à intervalles réguliers ont permis aux autorités américaines et ontariennes de déceler un sursaut récent dans l'usage des drogues par les élèves de niveau secondaire.

Mais le Québec ne réalise pas de suivi aussi serré de cette problématique. Les dernières données disponibles, datant de 1992-93, indiquaient qu'au moins 27 % des Québécois âgés d'entre 15 et 19 ans avaient consommé de la drogue dans l'année précédant le sondage. Cette proportion a-t-elle augmenté depuis ? Mystère...

Certains sont convaincus que les adolescents courent à la catastrophe. C'est le cas, entre autres, de Bernard Lamoureux, éducateur au centre jeunesse Alternatives.

« Il y a plus de jeunes qui consomment, et ceux qui consomment consomment davantage. La grosse mode maintenant, c'est la con-

sommation extrême, des jeunes qui poussent leur consommation à la limite. C'est pour ça qu'on en trouve qui perdent la vie », dit-il.

« Du PCP sans le savoir »

Intervenant en toxicomanie à l'école secondaire de Mortagne, à Boucherville, Patrice César remarque lui aussi des tendances inquiétantes : « Le pot et le hasch sont les drogues dont on abuse le plus. Le PCP aussi est de plus en plus consommé, surtout que tu en trouves parfois dans le pot et le hasch. Alors les jeunes consomment du PCP sans le savoir. »

Le sergent Gary McConnell, responsable du programme d'intervention en milieu scolaire de la Sûreté du Québec, signale aussi des indices d'aggravation du problème.

« Au début du programme, en 1988, nous avions 112 enquêteurs. Aujourd'hui, nous n'en avons que 58, mais nous arrêtons un plus grand nombre de trafiquants et identifications plus de consommateurs qu'avant. »

Pourtant, des directeurs d'école et certains membres de l'escouade jeunesse de la police de la CUM estiment que la situation est bien moins grave qu'elle ne l'était dans les années 1970.

À l'école Henri-Bourassa, le directeur Gilles Archambault affirme que les mesures de surveillance prises au cours des années ont porté fruit.

« Depuis trois ans, le nombre d'élèves identifiés comme ayant des problèmes de comportement n'a pas augmenté », souligne-t-il.

Quoi qu'il en soit, il ne faut pas oublier que la consommation de drogue est un symptôme, rappelle Patrice César : « On dit tout le temps : 'Maudite drogue !' Mais avant la 'maudite drogue', il y a eu autre chose. Quelqu'un qui surconsomme, c'est quelqu'un qui a une vie très perturbée. Et la drogue vient ajouter à ses problèmes. »

Nouveau juge en chef adjoint

Presse Canadienne
OTTAWA

Le juge André Deslongchamps a été nommé juge en chef adjoint de la Cour supérieure du Québec, a annoncé hier le bureau du premier ministre Jean Chrétien.

Il remplace la juge Lyse Lemieux, nommée

juge en chef de ce tribunal il y a trois semaines.

M. Deslongchamps est juge à la Cour supérieure depuis 1979.

Auparavant, il avait siégé au tribunal d'exception de la Cour provinciale du Québec pendant cinq ans. Il avait pratiqué le droit à Montréal avant d'entrer dans la magistrature.

DÈS DEMAIN

LE Cabaret DU CASINO PRÉSENTE

LE DÎNER Sarsjelu

SOYEZ LES PREMIERS À SAVOURER CE SPECTACLE DE VARIÉTÉS RENVERSANT!

UNE TRENTAINE DE COMÉDIENS, CHANTEURS, DANSEURS ET ACROBATES SUR SCÈNE

LES MERCREDIS ET JEUDIS À 19 H
LES VENDREDIS ET SAMEDIS À 17 H ET 20 H 30
SPECTACLE, REPAS, SERVICE
ET STATIONNEMENT COMPRIS : 50 \$, 38 \$, 65 \$.

CASINO DE MONTRÉAL

BILLETTS EN VENTE SUR LE RÉSEAU ADMISSION*
(514) 790-1245 OU 1 800 361-4595
POUR LES GROUPES DE 20 ET PLUS :
(514) 935-5161 OU 1 800 263-5161
*FRAIS DE SERVICE APPLICABLES

Les grandes questions

Vous savez comment sont les Américains avec leur obsession des statistiques et des chiffres qui n'expliquent rien mais laissent une impression de sécurité en laissant croire que, tout étant calculé au quart de poil, rien de grave ne peut nous arriver dans la vie.

De fait, les plus alarmantes statistiques sont de nature à rassurer, par exemple quand on nous dit qu'un Américain sur 127 mourra tué par balles, on nous dit aussi que, Dieu merci, les 126 autres mourront douillettement à l'hôpital, du cancer du foie ou du colon.

Et que penser de ces adorables pourcentages qui nous apprennent que 2,7 % des Noirs portent des bretelles, alors que les vendeurs de voitures, dans une proportion de 1,1 % (c'est énorme) haïssent les papillons ?

À propos, savez-vous combien de temps un homme d'intelligence moyenne peut réfléchir — attention, pas simplement répéter ce qu'il a entendu, ou répéter le fruit d'une vieille réflexion, pas donner son opinion, pas défendre une cause — RÉ-FLÉ-CHIR sur une grande question existentielle ? Je viens de le lire dans un récent numéro de *Vanity Fair*. Le savez-vous ? Dix minutes ? Une demi-heure ? Tout un après-midi ?

76 secondes !
Mettons cette question : — La démocratie est-elle la victoire comptable des voix de la majorité, ou la progression, dans la majorité, d'une idée minoritaire et complexe ?

76 secondes. L'homme moyen est incapable de réfléchir plus de 76 secondes à une grande question politique, morale ou existentielle. Je dis l'homme mais la femme aussi, bien entendu. La femme se pose exactement les mêmes grandes questions sur l'existence que l'homme. (Et peut-être

même une de plus : « Mon Dieu quelles chaussures pourrais-je bien mettre avec ma robe bleue ? »).

76 secondes pour l'homme moyen et sa fiancée. Autour de trois minutes pour les intellectuels rompus à la gymnastique de la pensée complexe. Seuls les génies dépassent les cinq minutes.

Bref, penser fatigue. Mais ça on le savait déjà.

Ce qu'on sait moins, c'est ce qui se passe après 76 secondes. On ne pense plus, très bien, mais on ne peut pas définir un état par une négative. Je ne suis pas ceci. Je ne fais pas cela. Mais encore ? Que fait-on quand on ne pense pas ? On somnambule ? On comatise ? Où est-on ? J'aimerais que les spécialistes du cerveau explorent nos « blancs », nos absences. Où sommes-nous quand nous ne sommes pas dans notre tête ?

L'autre soir je dinais chez les parents de ma fiancée, des gens charmants, intéressants et tout, et tout d'un coup, pffittt, j'ai disparu pour le reste de la soirée. Totalement absent de moi-même. Heureusement, cela ne paraît pas. Je n'ai pas l'air dans la lune, ni rien. On m'a même déjà dit que, dans ces moments-là, j'ai le regard plus allumé que d'habitude. Ce doit être comme ces lumières qu'on laisse allumées dans les appartements vides pour laisser croire qu'il y a quelqu'un.

Quand je reviens à la réalité, je pose toujours la même question : « Où est-on ? » On était dans l'auto. On rentrait à la maison. Ma fiancée conduisait. Je tenais sur mes genoux une grosse casserole.

- On arrive à Stanbridge Station...
- Pour quoi faire cette casserole ?
- De la sauce tomate. On en a parlé avec



Pierre FOGLIA

ma mère. T'as pas entendu ? Pose-la. Elle ne se sauvera pas, tu n'as pas besoin de la tenir comme si c'était un foutu lapin ou je ne sais quoi...

J'ai levé le couvercle et passé ma main sur le fond lisse. Comment fabrique-t-on les casseroles ? Tout d'un morceau ? Ou le fond est-il soudé ? Grave question qui m'a occupé jusqu'à la maison, bien plus que 76 secondes, et cinq minutes (peut-être

même plus que suis-je un génie).

Mais je m'éloigne de mon propos qui était : que fait-on quand on ne pense pas ? Où va-t-on quand on s'absente de soi ? Si je vous disais que ce genre de coma me frappe parfois en pleine rédaction de cette chronique ? Et pourtant je la termine, je l'envoie, et le lendemain dans le journal, je la lis pour la première fois en me disant c'est vrai ça, comment fabrique-t-on les casseroles ?

Exceptionnellement, je sais qu'en relisant cette chronique demain, si je devais la terminer ici, j'aurais un regret : avoir oublié la dédicace.

Je dédie donc cette chronique à l'emmerdeur qui me tarabuste depuis deux semaines sur mon répondeur à propos de M. Galganov. D'abord très poliment : « Que pensez-vous de Galganov, M. Foglia ? ». Puis avec une certaine impatience : « Avez-vous peur de parler de Galganov ? », pour finir par : « T'es un bel enclulé. »

On se calme.



LES CHIEUX DU STADE — Pour une fois le Comité international olympique avait eu une

bonne idée : une subvention d'un million US à la ville de Sarajevo pour retaper le Kosevo Stadium. La fédération internationale d'athlétisme s'était occupée de refaire la piste. Ne restait plus qu'à faire venir les médailles olympiques pour ce rendez-vous de l'espoir.

Les Africains y sont allés en masse. Les Kenyans, les Marocains, les Algériens (sauf Morceli), quelques Européens, des Russes surtout. Mais un seul et unique médaillé d'or américain a répondu présent : le sauteur Charles Austin, cité par *L'Équipe* : « Quand on m'a invité, j'ai répondu no problem ! Mes compatriotes m'ont dit que j'étais fou. À chacun sa décision. Je suis là, c'est tout. »

50 000 spectateurs émus et recueillis se souviendront que le premier grand événement à se dérouler dans leur capitale meurtrie par quatre ans de guerre en fut un de sport. Ils se souviendront aussi de l'absence des Michael Johnson, Carl Lewis, Mitchell, Fredericks, Boldon, Christie, Morceli, Merlene Ottey, Percec, Gail Devers, Gwen Torrence...

Les héros olympiens ont fait dire aux organisateurs que les risques étaient trop grands, qu'ils craignaient pour la sécurité de leur précieuse petite personne à Sarajevo.

Paix, solidarité, amitié, courage, honneur, c'est ce qu'ils disaient aux Jeux.

Des mots.

Brandir la torche olympique bien haut, soi-disant pour éclairer le monde. Défiler sous la bannière de Coca-Cola en faisant des bye-bye à un milliard de téléspectateurs. La main sur le cœur sur le podium, pendant l'hymne national. La larme qui roule sur la joue.

Des sparages.

Les dieux du stade sont des chieux. Au lieu d'une médaille d'or on devrait songer à leur donner un rouleau de papier cul.

PROGRAMME CANADIEN D'IMMUNISATION INTERNATIONALE

DES MILLIONS DE RAISONS DE POURSUIVRE LA LUTTE

THÉRÈSE BENJAMIN

[PROFESSIONNELLE DE LA SANTÉ]

Hier, elle a marché près de 13 kilomètres, traversé une rivière en canot, donné des conseils sanitaires à 20 mères, rencontré 40 accoucheuses traditionnelles et immunisé 100 enfants. [C'était une journée ordinaire.]

Thérèse demeure en Afrique de l'Ouest. Elle fait partie d'une équipe internationale de professionnels de la santé qui travaille à l'éradication, à l'échelle mondiale, de six maladies mortelles pour les enfants, mais qui peuvent être prévenues. Grâce à ce partenariat appuyé par le Canada, plus de dix millions

d'enfants ont été immunisés pendant la dernière décennie. Malgré ces progrès importants, près de deux millions d'enfants meurent encore chaque année à la suite de maladies que l'immunisation peut empêcher. Nous pouvons réussir... et vous pouvez nous aider.

Association canadienne de santé publique
1565, avenue Carling, suite 400, Ottawa (Ontario) Canada K1Z 8R1
Téléphone : (613) 725-3769 Télécopieur : (613) 725-9826 Courrier électronique : infocip@cpba.ca
Le Programme canadien d'immunisation internationale bénéficie d'une aide financière de l'ACDI.

loto-québec résultats

Océan Tirage du 96-09-18

1 ^{er} numéro	2 ^e numéro
575955	227247
10 000 \$	10 000 \$
3 ^e numéro	4 ^e numéro
341946	054061
10 000 \$	100 000 \$

Ces 4 numéros gagnants sont décomposables

Banco Tirage du 96-09-18

2	4	5	6	7
16	19	22	23	25
29	34	37	38	44
52	57	61	62	63

Quatre Tirage du 96-09-18

3	4
228	8523

Extra Tirage du 96-09-18

NUMÉRO 271039

TVA, le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

ROLEX

Oyster Perpetual Datejust

KAUFMANN DE SUISSE

BIJOUX ET MONTRES DEPUIS 1954

2195 rue Crescent, au sud de la rue Sherbrooke, (514) 848-0595

ENVOYEZ DON TIMBRES DE PAQUES

UNE PREUVE D'AMOUR AUX ENFANTS HANDICAPÉS

1-800-263-1969

Bague 0,50 points !

RIEN À PAYER AVANT JANVIER '97

SEULEMENT **499 \$**

0.50 points diamant total OR 14k
Prix d'évaluation 900 \$

CM MICHAUD

* Sur acceptation du crédit, ne payez que les taxes.

937, RUE BÉLANGER, MONTRÉAL 948-1212
Ouvert le dimanche de 12h à 17h

Catimini

La collection complète

BOUTIQUE Enfants Deslongchamps

1007-1017, rue Laurier Ouest
Outremont Tél. 274-2442

ORDINATEUR MULTIMÉDIA SUPRA / A GOLD ATX 120 MHZ

- Processeur Pentium 120 mhz d'Intel
- Carte maitresse Intel IC430HX ATX
- Mémoire vive 16 mo ext. à 128 mo
- Lecteur 3.5 1.44 mo
- Disque dur 1.5 go Fujitsu
- Ecran Supra / B 14" N1 .28
- Carte vidéo Cirruslogic 1 mo MPEG
- Carte de son intégrée
- Lecteur CD-ROM 9X
- Fax-modem 33.6 Zoom
- Haut-parleurs 40 watts
- Windows 95 installé
- Souris Microsoft
- Logiciels inclus (valeur de 300\$)

INCLUSE: Imprimante couleurs Epson Stylus 500 CB-RO4 Epson Color Pak inclus

2549\$

ORDINATEUR NEXXA 120 MHZ

- Processeur Pentium 120 mhz d'Intel
- Mémoire vive 16 mo
- Chipset 9X d'Intel
- Lecteur 3.5" 1.44 mo
- Baïtier mid-tour
- Disque dur 1.80 go Fujitsu
- Ecran couleur SUGA 28 N1
- Carte vidéo SUGA 1 mo MPEG
- Souris
- Clavier Windows 95
- Garantie de 2 ans

1285\$

ENSEMBLE MULTIMÉDIA

- Lecteur CD-ROM 9X
- Sound-blaster compatible 16 bits
- Haut-parleurs 40 watts

219\$

IMPRIMANTE COULEURS EPSON STYLUS 500

Resolution 720 x 720 en couleurs et en noir 1 page / minute
CB-RO4 Epson Color Pak inclus

399\$

IMPRIMANTE COULEURS EPSON STYLUS 280

Modèle non-illustré
720 p.p.p. • CB-RO4 Epson Color Pak inclus

255\$

COOPSCO

LE PLUS GRAND RÉSEAU DE DÉTAILLANTS INFORMATIQUES AU QUÉBEC

Visitez notre site Internet: <http://www.coopso.com>

Les prix Spécial Coopso s'adressent aux membres seulement. Quantités limitées. En vigueur jusqu'au 28 septembre 1996. Le logo Intel Inside est une marque déposée de Intel Corporation.

MONTRÉAL

Abulic (cégep)	(514) 382-2634
A.-Laurendeau (cégep)	(514) 364-3328 # 408
L'Assomption (cégep)	(514) 589-9111
E.T.S.	(514) 289-8912
Granby (cégep)	(514) 372-8095
H.E.C.	(514) 340-4401
Joliette (cégep)	(514) 759-4701
Lionel-Groulx (cégep)	(514) 971-7831
Muséonève (cégep)	(514) 255-5033
E.-Montpetit (cégep)	(514) 679-2630 # 793
E.N.A. St-Hubert	(514) 670-3560 # 310
Rosemont (cégep)	(514) 725-4927
SJMJ (Université McGill)	(514) 390-5001
St-Hyacinthe (cégep)	(514) 774-2727
St-Jean-sur-Richelieu (cégep)	(514) 346-3333
Saguenay (cégep)	(514) 432-9292
UQAM	(514) 985-2625
Valleyfield (cégep)	(514) 371-1100

QUÉBEC

Amiante (cégep)	(418) 335-5358
Bancro-Appalaches (cégep)	(418) 220-1972
F.-X.-Garnier (cégep)	(418) 681-8134
Lévis-Larzon (cégep)	(418) 835-8383
St-Foy (cégep)	(418) 658-5833
Université Laval	(418) 656-2667

EST DU QUÉBEC / CÔTE NORD

Bain-Comeau (cégep)	(418) 295-2626
Gaspésie (cégep)	(418) 360-5305
La Poutrière (cégep)	(418) 850-2215
Mazane (cégep)	(418) 562-1240 # 2197
Rimouski (cégep)	(418) 722-4347
Rivière-du-Loup (cégep)	(418) 862-0007
Saguenay (cégep)	(418) 960-2667

SAGUENAY / LAC SAINT-JEAN

Alma (cégep)	(418) 660-3113
Chicoutimi (cégep)	(418) 549-7205
Saint-Félicien (cégep)	(418) 679-5498

CÔTE DU QUÉBEC

Drummondville (cégep)	(819) 472-5495
Sherbrooke (Université)	(819) 821-5999
Sorel-Tracy (cégep)	(514) 742-4651 # 243
Trois-Rivières (Université)	(819) 371-1004
Victoriaville (cégep)	(819) 758-1234

OUTAOUAIS / NORD-OUEST

Outaouais (cégep)	(819) 770-1698
UQAH (Hull)	(819) 773-1700
UQAT (Abitibi)	(819) 762-8734

Montréal métro

Norton menace de rendre les casinos permanents dans sa réserve

FRANÇOIS BERGER

Le chef mohawk de Kahnawake, Joe Norton, menace de rendre « permanents » les jeux de hasard tenus dans la réserve indienne et jugés illégaux par les autorités québécoises.

Dans une missive transmise la semaine dernière au ministre Guy Chevrette, responsable des Affaires autochtones, le chef Norton avertit que « le succès anticipé » du casino actuellement tenu illégalement dans la réserve depuis le début du mois pourrait inciter les dirigeants mohawks à autoriser « l'institution permanente » de ce type d'activités.

Le casino indien, appelé « Nuits de Las Vegas » qui doit se poursuivre jusqu'à la fin d'octobre, a rou-

vert hier pour la troisième fin de semaine consécutive, malgré l'arrestation par la Sûreté du Québec d'un groupe présumé criminel lié à son exploitation. La police autochtone — les *peacekeepers* — n'empêche pas la tenue de l'événement, tandis que la SQ a intensifié ses patrouilles dans le secteur.

Quant au « succès anticipé » du casino, le chef Norton a déclaré, à une assemblée publique des Mohawks, que les deux premières semaines d'exploitation s'étaient soldées par un déficit de 50 000 \$. Il semble que seuls des Mohawks fréquentent l'établissement qui doit servir officiellement à financer des services pour les jeunes.

Dans sa lettre au ministre Chevrette, dont *La Presse* a obtenu co-

pie, le chef Norton indique que sa communauté est prête à discuter avec le gouvernement. En attendant, les Mohawks pourraient cependant décider d'autoriser unilatéralement la tenue « permanente » de jeux de hasard, écrit M. Norton.

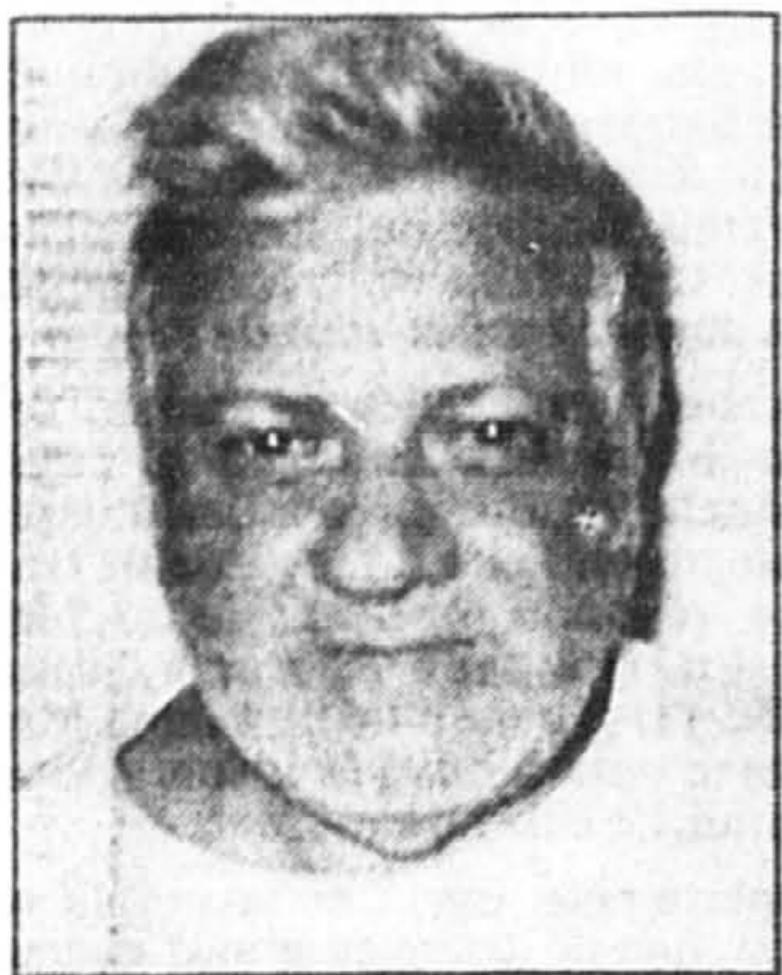
Toutefois, cette menace ressemble à une « position de négociation », puisqu'un référendum sur cette question en 1994 parmi la population de la réserve a rejeté le projet de casinos. Il faudrait qu'un nouveau référendum soit tenu pour autoriser des activités permanentes de jeux, une possibilité qui n'est pas écartée, a indiqué hier le porte-parole du conseil de bande, Don Patrick Martin.

Dans une autre missive adressée cette fois le 13 septembre au minis-

tre de la Sécurité publique, Robert Perrault, le chef Norton demande à Québec de faire cesser « les pressions et l'intimidation » dont seraient l'objet les *peacekeepers* de la part des policiers de la Sûreté du Québec chargés d'enquêter sur la tenue du casino illégal.

« Un tel comportement ne peut qu'empirer les choses », dit Joe Norton en agitant le spectre d'une « confrontation » possible.

Le ministre Perrault a entrepris des consultations avec le gouvernement fédéral sur les mesures à prendre devant le refus des *peacekeepers* d'intervenir. D'autre part, le ministre Chevrette a déjà clairement indiqué qu'il n'entend pas négocier avec les Mohawks tant et aussi longtemps qu'ils poursuivront une activité illégale.



Jean-Claude Leclair

Accusé d'agressions sexuelles 33 ans après les faits

MARCEL LAROCHE

Un homme de 60 ans, Jean-Claude Leclair, a été accusé lundi d'une série d'agressions sexuelles sur trois fillettes. Les faits remontent jusqu'à 33 ans. Les crimes reprochés se seraient déroulés pendant plus d'une décennie, entre 1963 et 1974, au moment où cet homme vivait dans le quartier Rosemont. Les victimes avaient six ou sept ans quand les agressions auraient commencé.

Ces abus sexuels en série ont pris fin abruptement en 1974, au moment où les fillettes, devenues de jeunes adolescentes, ont déménagé dans un autre secteur de la métropole.

Après avoir vécu dans la honte et la peur durant toutes ces années, les trois victimes maintenant âgées de 35, 36 et 37 ans ont longuement hésité et se sont consultées à maintes reprises sur les conséquences de livrer leur effroyable secret aux autorités policières.

Elles l'ont fait le 3 juin dernier, en communiquant avec le lieutenant-détective Steve Roberts, responsable de la section des agressions sexuelles à la police de la CUM.

L'enquête a été confiée aux sergents-détectives Linda Lemay et Lorraine Leblanc, assignées en permanence à cette brigade spéciale du SPCUM.

À cause du long délai entre la perpétration des crimes et la dénonciation, l'enquête policière a nécessité plusieurs semaines de recherches et de vérifications de toutes sortes avant qu'un mandat d'arrestation ne soit émis.

Leclair, divorcé et sans travail connu, a eu toute une surprise le vendredi 6 septembre dernier lorsque les deux policières du SPCUM et des agents de la SQ se sont présentés à son domicile de Saint-Alexis-des-Monts, une petite localité située au nord de Louiseville, en Mauricie.

Le sexagénaire a brièvement comparu lundi devant un juge de la Cour du Québec, au palais de justice de Montréal, sous plusieurs chefs d'accusation à la poignée. Il a cependant pu reprendre sa liberté moyennant les conditions usuelles en attendant son enquête préliminaire fixée au 23 octobre.

Pas de fusion policière

Presse Canadienne
BEDFORD

À contrecœur et sans savoir combien elle aurait pu épargner, la MRC Brome-Missisquoi a dû abandonner son projet de police municipale régionale parce qu'une minorité de maires n'en voulait pas.

Après en avoir longuement discuté, mardi soir, et pris connaissance du rapport de la firme Chartrand Laframboise, les maires, la plupart déçus, ont décidé de laisser tomber ce projet pour tout simplement donner carte blanche à la Sûreté du Québec en ce qui concerne la réorganisation policière sur le territoire de la MRC. Aucun vote n'a été pris sur la question. Après un tour de table, huit maires, dont ceux de Lac-Brome et de Bedford, qui possèdent leur propre service, ont fait valoir qu'ils étaient contre le projet. Plusieurs municipalités proches de Bedford ont également dit non.

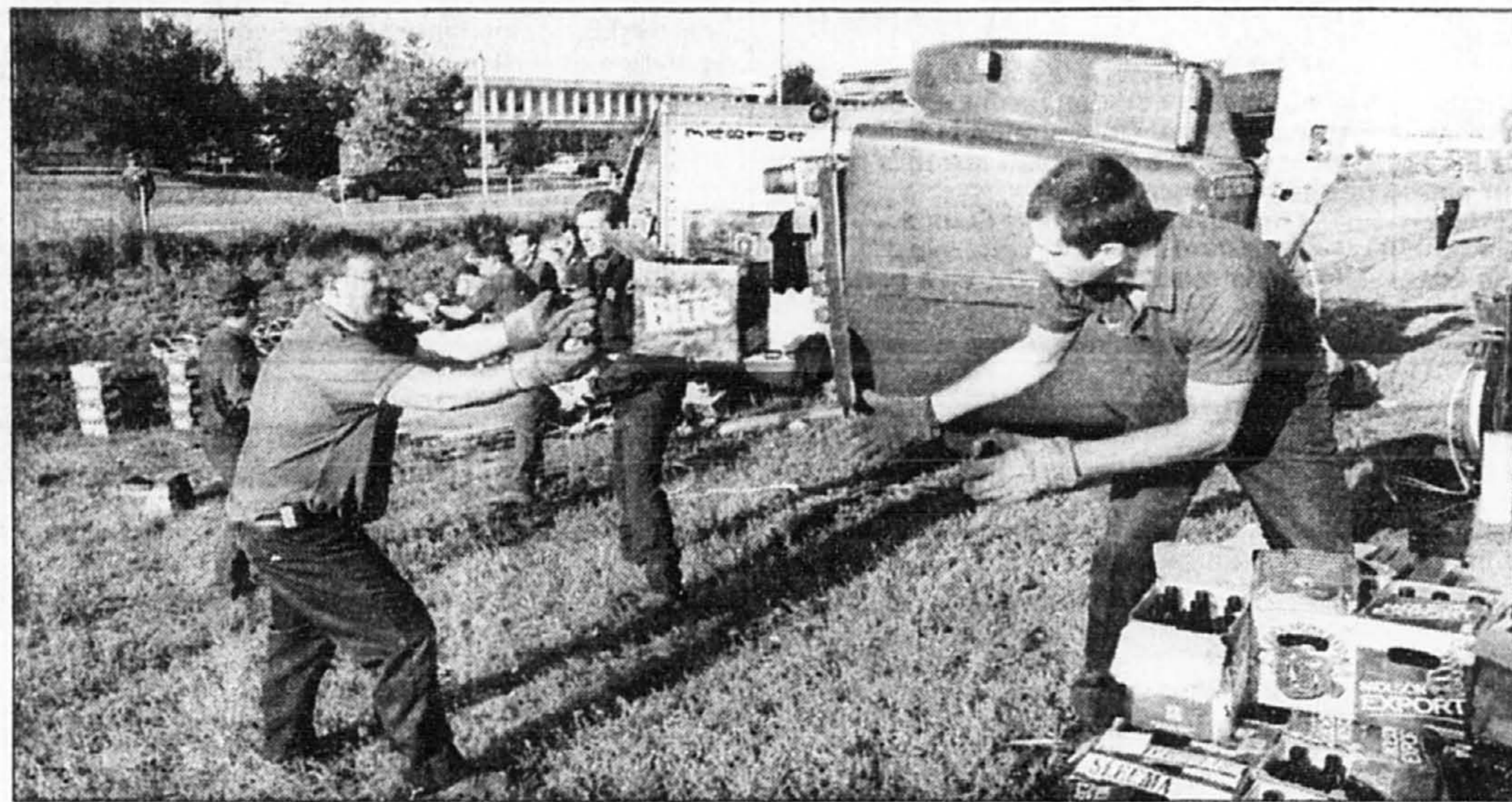


PHOTO ALAIN ROBERGE, collaboration spéciale

Beaucoup de verre

Singulier déversement de bière hier vers 6 h sur l'autoroute 20 Est, à la hauteur de Boucherville, où un semi-remorque de la brasserie Labatt transportant des centaines de caisses de bouteilles vides a versé sur le côté à l'issue d'une perte de contrôle. Deux voies de l'autoroute ont été bloquées jusqu'à 14 h, en attendant que le chargement soit récupéré et le véhicule remis sur roues. Selon la Sûreté du Québec, son conducteur, qui a été légèrement blessé, pourrait s'être endormi au volant.

Second logis autorisé à Mont-St-Hilaire

MARTHA GAGNON

Mont-Saint-Hilaire autorise l'aménagement d'un deuxième logis dans les résidences unifamiliales pour permettre à des enfants d'héberger leurs parents âgés.

« Il faut s'adapter aux nouvelles réalités sociales, explique le maire Honorius Charbonneau. C'est ce qu'on appelle la résidence deux générations. Plusieurs personnes préfèrent vivre chez leurs enfants plutôt qu'en centre d'accueil. Il arrive aussi que des enfants reviennent vivre chez leurs parents, une fois adultes. »

Selon le maire, la municipalité a refusé une dizaine de demandes de ce genre l'an dernier parce que la réglementation ne permettait pas un tel accommodement. Elle a donc

modifié son règlement d'urbanisme pour autoriser l'aménagement d'un deuxième logis d'une superficie maximum de 40 mètres carrés, soit l'équivalent d'un petit trois et demi. Le bâtiment ne portera qu'un seul numéro civique et ne devra avoir qu'une seule porte d'entrée principale. L'architecture extérieure ne devra pas permettre de distinguer la présence d'un deuxième logis qui pourra être situé au sous-sol, au rez-de-chaussée ou en annexe.

« Le but premier est de favoriser la cohabitation familiale, précise M. Charbonneau. Nous ne voulons pas que les maisons unifamiliales se transforment en maisons à logements ouvertes à tous. En limitant l'espace habitable et en imposant certaines normes, nous espérons li-

miter les abus. Nous pensons que les avantages seront plus nombreux que les inconvénients. »

Plusieurs villes hésitent à adopter une telle réglementation parce qu'elles craignent que les logements servent à d'autres fins que la cohabitation familiale. C'est le cas de Saint-Bruno qui a refusé à une dame l'autorisation d'aménager un logement pour sa mère et son frère dans une annexe qu'elle avait fait construire à sa maison. Un exemple dont *La Presse* a déjà fait état.

Les municipalités ne peuvent exercer de discrimination en déterminant que seuls les membres d'une même famille peuvent habiter un deuxième logis. Elles n'ont aucun contrôle sur le choix du locataire. Il faudrait pour cela modifier la législation.

À la demande de l'Association provinciale des constructeurs d'habitation, la firme Daniel Arbour et Associés s'est penchée sur cette question. Elle a produit un document intitulé « La résidence deux générations » dans lequel elle explique des façons d'adapter ce nouveau concept aux réglementations municipales. « D'un point de vue social, ce type d'habitation répond à un besoin réel, explique l'auteur. Son intégration à la réglementation demeure toutefois un problème qu'il faut chercher à résoudre. »

La firme va même jusqu'à dire que les gouvernements devraient envisager des incitatifs pour favoriser ce genre d'habitation qui « peut constituer un palliatif à la construction de résidences pour personnes âgées. »

Têtes d'affiche

■ Le club Kiwanis Montréal Saint-Georges consacrera 50 000 \$ pour offrir des repas à un millier d'enfants provenant de milieux défavorisés du centre-ville, ce qui représente 30 000 repas pour les 30 semaines à venir (jusqu'en mai).

Mme Riley-Reidy, présidente de cette campagne, a demandé en conférence de presse à Marie Duquette, diététiste du Dispensaire diététique de Montréal, de parler de la malnutrition à Montréal. Cette dernière a insisté sur les femmes enceintes qui manquent de vitamines, essentielles à la formation du fœtus. Or « chaque dollar investi dans l'alimentation des femmes enceintes permet d'épargner 8 \$ en soins de santé de toutes sortes ». Les organismes qui bénéficieront de l'aide du club Kiwanis sont : le Dispensaire diététique, la Fondation aide et partage, le Garde-manger pour tous, le local Ensemble, la Maison des jeunes Saint-Michel et la Maison Saint-Columba.



Véronique Blais

■ Le prix Pétromont d'excellence en pédagogie environnementale vient d'être attribué, pour la première fois, à Véronique Blais, enseignante à l'Institut secondaire Keranna de Trois-Rivières, qui fait partie du réseau d'écoles vertes Burtland. Son initiative consiste en un projet dit « La minute environnementale ». À tour de rôle, un élève doit faire un bref exposé, avant le début du cours, sur un sujet environnemental. La remise avait lieu dans le cadre du séminaire de la fondation Riou-Delorme, qui offre chaque année des séminaires à l'intention d'enseignants.

On en a ainsi formé 250 à l'éducation environnementale.

■ Mario-Olivier Massie, directeur général de la Fondation hospital Saint-Eustache, vient d'être élu vice-président de l'Association des professionnels en gestion philanthropique du Québec. Le président de l'organisme est Daniel Asselin, de la Fondation Charles-Bruneau. Trésorier, Pierre-Claude Paré, de la Maison grise. Secrétaire, Chantal Roy, de la Fondation OLO.

■ Fête champêtre, le mercredi 9 octobre, au marché Bonsecours, activité-bénéfice de la Fondation du maire de Montréal pour la jeunesse. Se tenant sous la coprésidence d'honneur d'André-Paul Moreau, président de la Corporation de la cuisine régionale au Québec et du grand chef cuisinier Philippe Molle, cette activité gourmande permettra de faire la promotion des produits agro-alimentaires du Québec et de déguster un repas et des vins, tous du Québec. Les profits permettront de remettre des bourses à des jeunes Montréalais pour réaliser un projet d'affaires. Le tout débute à 17 h et sera marqué de la remise d'une bourse à un jeune entrepreneur et d'un spectacle. Coût : 65 \$. Renseignements : 872-8401.

■ Demain, les élèves et enseignants de l'école secondaire Lachine participeront à une sorte d'avant-première de la Marche Terry Fox, au profit de la Société cana-

dienne du cancer. Les Lachinois sont invités à rejoindre les rangs des marcheurs, qui quitteront l'école à 10 h 30 (rue Sherbrooke près de la 53^e Avenue à Lachine) pour longer la piste cyclable au bord de l'eau et se rendre au parc Saint-Louis (près de la 34^e Avenue). Après une pause santé dans le parc, retour à l'école, où on est invité à participer à une épluchette de blé d'Inde. Les cours reprendront en après-midi.

■ Deux peintres extraordinaires, « de la bouche et du pied », seront aux Promenades Saint-Bruno aujourd'hui, demain et dimanche, pour exposer leurs œuvres, vendre des cartes de Noël et un calendrier composés d'œuvres des membres de l'Association des artistes peintres de la bouche et du pied. Des démonstrations seront également présentées par des artistes handicapés, Michel Guillemette et Daniel Laflamme, de la région de la Vieille Capitale. Si vous voulez en savoir plus long sur ces artistes, rendez-vous aux Promenades Saint-Bruno les 19, 20 et 21 septembre.

■ L'hôpital Sainte-Justine et les enfants cardiaques qui y sont soignés pourront bénéficier d'un nouveau receveur d'électrocardiogramme, acquis grâce à un don de 10 000 \$ du Fonds de charité Dunkin'Donuts, alimenté en bonne partie par les clients de cette chaîne de restaurants. Le président du fonds, Yvon Tremblay, et Lyne Mongrain, responsable du marketing chez Dunkin'Donuts, ont présenté le don à l'Association québécoise pour les enfants malades du cœur (connue sous la dénomination En cœur), qui a remis l'équipement à l'hôpital Sainte-Justine. L'utilisation de cet appareil, jumelé à un cardio-mémo que doit posséder l'enfant chez lui, permet de

transmettre par téléphone des informations essentielles au médecin.

■ La Sidac Promenade Fleury a décerné son prix Déco mérités (pour ses efforts constants portés à ses vitrines et étalages) à Susie Hunault, de la boutique Casa Luca. Elle fut, auparavant cette année, finaliste au Concours commerce design Montréal.

■ Le directeur du Bureau des diplômés de l'Université du Québec à Montréal, Daniel Hébert, vient d'être élu représentant de la région du Québec au conseil d'administration du Conseil canadien pour l'avancement de l'éducation (CCAÉ). Daniel Hébert a reçu en mai dernier le Prix de l'étoile montante du CCAÉ. Cet organisme s'intéresse à l'excellence des maisons d'enseignement post-secondaires. Par ailleurs, la présidente du Regroupement des diplômés de l'UQAM, Louise Champoux-Paillé, vient d'être nommée au conseil d'administration du Comité exécutif de l'université, à titre de personne diplômée.



Daniel Hébert

Adressez vos communications à :
Têtes d'affiche
La Presse, 7, rue St-Jacques
Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE

Montréal métro

Pas de moratoire sur les fermetures d'écoles à la CECM



Pauline Marois

La ministre Marois ne rit plus

KATIA GAGNON
du bureau de La Presse, QUÉBEC

La situation prévalant dans plusieurs écoles montréalaises, qui manquent de place et doivent faire subir à leurs élèves de longs trajets en autobus scolaire, devra être réglée en septembre prochain, tranche la ministre de l'Éducation, qui évoque même la possibilité d'amender la loi pour régler elle-même le problème.

Les luttes intestines entre la Commission des écoles catholiques de Montréal et son équivalente protestante causent en effet tout un problème dans certains quartiers montréalais, par exemple celui de Côte-des-Neiges.

La CECM aurait besoin de plus de locaux pour héberger les élèves allophones qui doivent, en vertu de la loi 101, aller à l'école en français. La Commission des écoles protestantes du grand Montréal, de son côté, possède des locaux mais refuse d'en céder à la CECM dans les quartiers névralgiques.

Dans un cas, les élèves devraient, par exemple, traverser le boulevard Décarie pour se rendre à l'école, ce qui rend évidemment les parents plutôt craintifs. Résultat : les enfants sont condamnés à faire de longs trajets en autobus scolaire pour se rendre dans une école complètement en dehors de leur quartier. Des enfants d'une même famille doivent même parfois aller dans plusieurs écoles différentes, faute de place.

Mais la ministre Marois a servi avant-hier un ultimatum aux deux commissions scolaires lors de l'émission télévisée *Le Point*. Si elles ne réussissent pas à régler ce problème qui perdure depuis des années, elle rouvrira la loi constitutive de son ministère et se donnera davantage de pouvoirs pour régler de tels litiges.

À l'heure actuelle, la ministre de l'Éducation ne peut intervenir dans ces questions, qui relèvent de la gestion des commissions scolaires. Le seul recours que la loi donne à la ministre, c'est la mise en tutelle des commissions scolaires, ce qui serait évidemment « exagéré », souligne son attachée de presse, Christiane Miville-Deschênes.

Munie de tels pouvoirs, la ministre pourrait donc faire passer une ou plusieurs écoles de la CEPGM à la CECM. Son prédécesseur, Jean Garon, avait créé plusieurs « écoles du ministre » afin de préserver la dernière école de plusieurs villages du Québec, mais dans le cas de Montréal, cette situation ne serait tout simplement « pas viable à long terme », estime Mme Miville-Deschênes.

MICHELE OUMET

Il n'y aura pas de moratoire sur les fermetures d'écoles à la CECM.

Hier soir, le Conseil des commissaires a rejeté par une mince majorité, 11 voix contre 10, une proposition de l'opposition qui demandait un moratoire de quatre ans sur les fermetures d'écoles.

La CECM songe à fermer 11 écoles et une liste circule dans les officines de la commission scolaire. *La Presse* a d'ailleurs publié le nom des écoles visées la semaine passée.

Mais pour l'instant, il n'y a rien de décidé. Les fonctionnaires travaillent d'arrache-pied sur le plan triennal d'immobilisations qui indiquera clairement les écoles qui seront ouvertes, fermées ou agrandies. Le plan sera déposé et débattu au Conseil des commissaires le 16 octobre.

« Les gens sont inquiets, a dit hier Marcellin Noël, un commissaire du parti de l'opposition, le MEMO (Mouvement pour une école moderne et ouverte). Le directeur de l'école secondaire Jeanne-Mance, par exemple, s'est fait demander s'il était capable de recevoir le secteur jeune de Pierre-Dupuy. »

Pierre-Dupuy est une des écoles visées par les fermetures.

L'opposition a tenté en vain de convaincre le parti catholique au pouvoir, le Regroupement scolaire confessionnel (RSC), d'imposer un moratoire.

« Normalement, les cadres suggèrent, on va en consultations et les écoles doivent se débattre, a expliqué Louise Mainville, une commissaire MEMO. Avec un moratoire, les écoles visées par les fermetures pourraient se prendre en main et essayer de trouver des solutions. Ne partons pas d'en haut. Faisons plutôt l'inverse. »

Le MEMO a proposé de créer des comités de revitalisation dans chaque école où la clientèle est inférieure à 250 élèves.

Michel Pallascio, le président de la CECM et chef du RSC, est resté imperturbable.

« Je n'ai rien sur la table, a-t-il dit. Pour l'instant, je n'ai qu'un arti-



L'école primaire Saint-Louis-de-Gonzague figure dans la liste des 11 écoles qui pourraient fermer leurs portes.

PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse

cle de journal (celui de *La Presse* annonçant les fermetures d'écoles). Il faut attendre le plan triennal d'immobilisations. »

Roger Dominguez, un commissaire indépendant membre de la coalition au pouvoir, a appuyé M. Pallascio et s'est prononcé contre le moratoire.

« Nous ne pouvons pas figer une situation pendant quatre ans, a-t-il dit. Il y a des quartiers qui vivent une dénatalité et il n'y a rien à faire. »

L'opposition a essayé de savoir quels critères la CECM avait utilisés pour confectionner sa fameuse liste.

« Il y a 14 écoles qui ont moins de 200 élèves, a expliqué Robert Cadotte, un commissaire de MEMO. De ce nombre, six seulement figurent sur la liste des écoles visées par les fermetures. Donc la logique n'est sûrement pas de fermer les petites écoles ! »

Benoît Bessette, ancien vice-président de la CECM et membre du COURS (Commissaires unis pour un renouveau scolaire), qui a quitté avec fracas, en juin, la coalition qu'il formait avec M. Pallascio, a défendu sa proposition.

« On empire la situation en ne votant pas en faveur du moratoire, a-t-il affirmé. Ce n'est pas en fermant deux ou trois écoles que vous

allez combler des compressions de 35 millions. On s'est rencontrés en juin, M. Pallascio. Vous avez parlé de fermetures d'écoles et il y en avait plus que 11 à ce moment-là. »

M. Pallascio a été agacé par la remarque de M. Bessette. « J'ai parlé de fermetures d'écoles en 1970, en 1980 et aussi l'an dernier », a-t-il lancé... « Cessez de vous mettre la tête dans le sable ! »

« En 1970, j'avais quatre ans et demi, a répliqué Benoît Bessette. Je n'avais pas la tête dans le sable mais plutôt dans les jupes de ma mère ! »

Après quelques échanges du même type, les commissaires ont finalement rejeté la proposition.

Les trois hôpitaux disent oui au CHUM

MARC THIBODEAU

Le Centre hospitalier de l'Université de Montréal (CHUM) est pratiquement une réalité.

Hier, les conseils d'administration de l'Hôtel-Dieu et de l'hôpital Saint-Luc ont en effet donné leur aval à un nouveau protocole d'entente, qui avait été approuvé la veille par l'hôpital Notre-Dame.

Les trois établissements s'engagent ainsi résolument à se fusionner pour former le méga-centre universitaire qui devrait se matérialiser dans sa forme définitive au tournant du millénaire.

Les corporations propriétaires des hôpitaux impliqués doivent entériner à leur tour le protocole, ce

qui ne constitue somme toute qu'une « formalité » à compléter au cours des prochains jours.

À l'Hôtel-Dieu de Montréal, qui semblait avoir un avenir plus qu'incertain avant d'être désigné l'année dernière par le ministre de la Santé et des Services sociaux comme partie prenante de l'éventuel CHUM, l'heure était résolument à la satisfaction en soirée hier.

Les administrateurs ont appuyé à l'unanimité le projet, également encensé par les médecins, qui prévoit la conversion de leur établisse-

ment en centre ambulatoire destiné aux patients devant être hospitalisés moins de 48 heures.

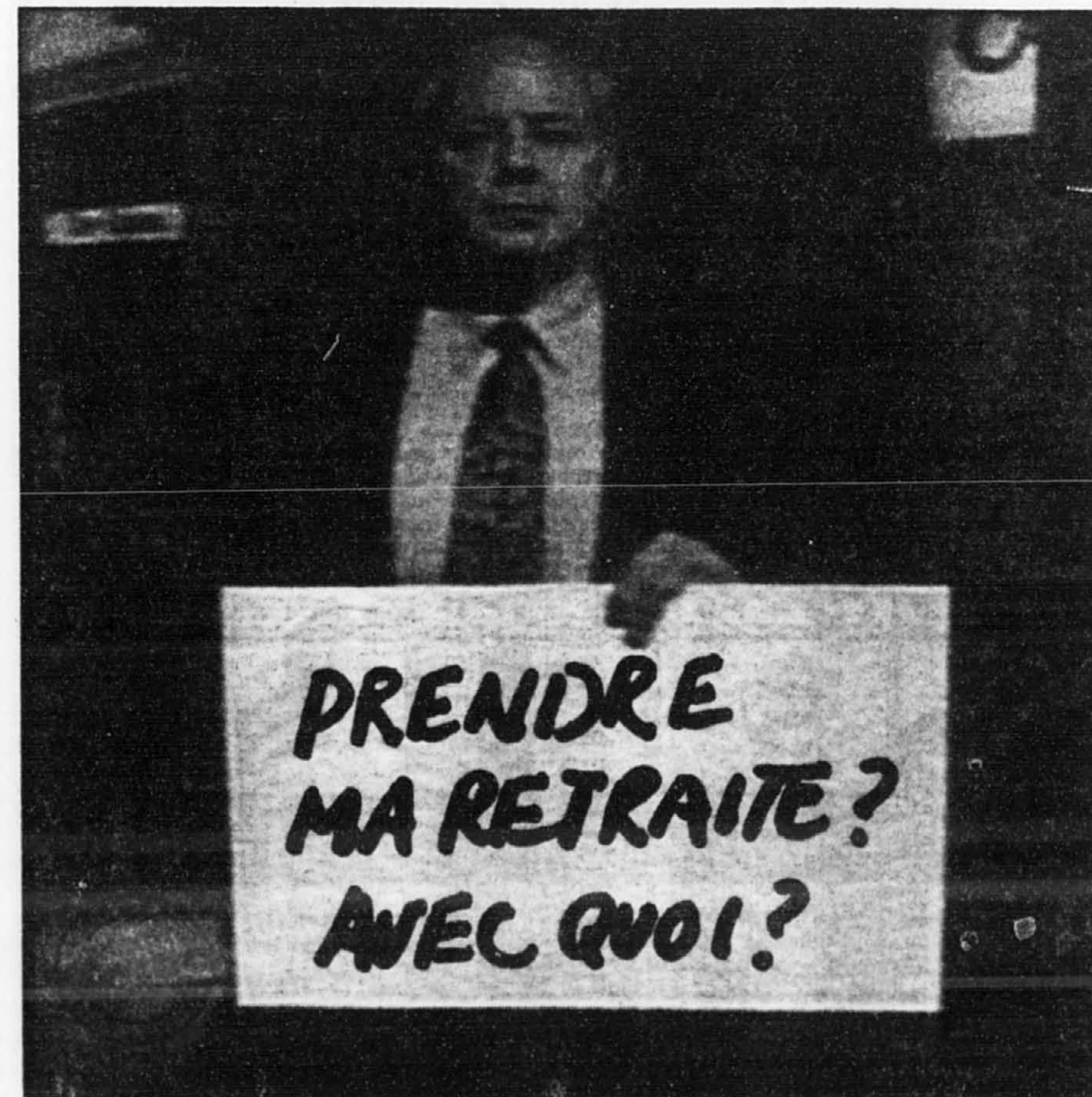
La retenue était plutôt de mise à l'hôpital Notre-Dame, où le conseil d'administration, tout en acceptant le protocole, a exprimé le désir que deux spécialités attribuées à l'hôpital Saint-Luc — la chirurgie cardiovasculaire et la gynécologie-obstétrique — soient de nouveau soumises à un arbitrage.

L'institution désire également être clairement reconnue comme l'emplacement principal pour la neurochirurgie, et demande à ce sujet que la formulation retenue dans le protocole d'entente soit clarifiée. Actuellement, celui-ci indique que cette spécialité sera centrée

à l'hôpital Notre-Dame, mais n'écarte pas la possibilité de développements éventuels à l'hôpital Saint-Luc.

Ces demandes se veulent le reflet de l'insatisfaction des médecins de l'établissement qui, lors d'un scrutin tenu mardi après-midi, ont voté dans une proportion de 70 % contre le protocole.

Le résultat a été tout autre à l'hôpital Saint-Luc, où les membres du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens l'ont appuyé par une « confortable majorité », avant que le conseil d'administration, à l'issue d'un « serein » échange tenu en soirée, ne l'approuve à son tour.



RASSUREZ-VOUS

Vous pouvez y arriver. Il suffit de prendre les bonnes décisions et de gérer votre argent en conséquence. Cela paraît simple à première vue, mais comment les prend-on, ces bonnes décisions ? Faites appel au Service de stratégies d'investissement « Fonds sur mesure^{MC} » de la Banque de Montréal. Cela peut simplifier le processus d'investissement et vous aider à identifier les placements taillés à la mesure de vos besoins.

Dix questions simples vous permettent d'établir quel genre d'investisseur vous êtes. Vos réponses vous aideront à déterminer lesquels des Fonds ^{MD1} vous conviennent le mieux et à planifier vos projets de retraite.

Et c'est beaucoup plus simple que vous ne l'imaginez.

1. Les Fonds ^{MD} et le Service de stratégies d'investissement « Fonds sur mesure » sont offerts par la Société de gestion de placements Banque de Montréal Limitée. Les parts des Fonds ^{MD} ne sont pas assurées au titre de la Loi sur la Société d'assurance-dépôts du Canada et de quelques autres lois qui le sont; elles ne sont pas plus garanties par la Régie de l'assurance-dépôts du Québec ni par la Banque de Montréal et peuvent fluctuer compte tenu des variations dans les cours et des conditions de marché. MC Marque de commerce de la Banque de Montréal. MD1 Marque déposée de la Banque de Montréal.

Banque de Montréal

NOS PRIX SONT IMBATTABLES - COMPAREZ, VOUS SEREZ CONVAINCU!

L'ÉVÉNEMENT ÉCOULEMENT DE SEPTEMBRE

**EN SEPTEMBRE,
NOS PRIX SONT
À LEUR MEILLEUR,
À LA GRANDEUR
DU MAGASIN.
TOUT AUX PLUS BAS PRIX GARANTIS!**

LITERIE

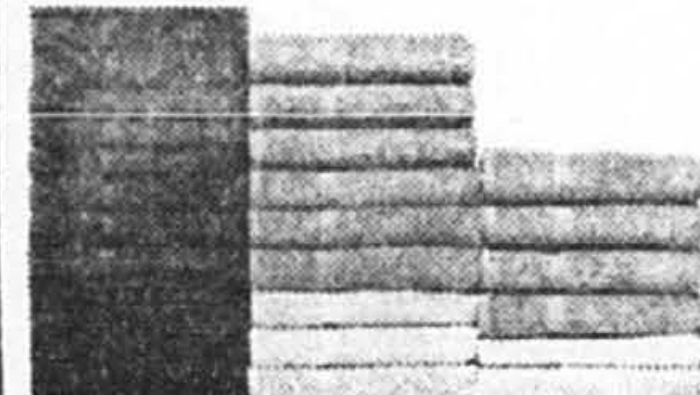
- Ensemble en percale - simple 59⁹⁹
- Edredon de duvet d'oie blanche - simple 59⁹⁹
- Ensemble de draps en percale - grand 32⁹⁹
- Oreiller de duvet blanc 24⁹⁹
- Housse de douillette et couvre-oreiller - simple 29⁹⁹
- Couverture 100% coton 19⁹⁹
- Couvre-matelas «Permaloft bedhugger» - simple 9⁹⁹
- Douillette réversible 29⁹⁹
- Edredon de duvet d'oie blanche - double 79⁹⁹
- Ensemble en percale - grand 89⁹⁹

Springmaid **MARTEX**

Fieldcrest **SHEFTEX Vansutta**

CANNON Dan River

- Jeté tissage triple, 100% coton de Fieldcrest 29⁹⁹
- Edredon de duvet d'oie blanche - grand 89⁹⁹
- Ensemble de draps en percale - simple 16⁹⁹
- Ensemble de draps en percale - double 26⁹⁹



BAIN

CANNON STEVENS

- Essuie-mains Martex / Stevens 1⁹⁹
- Serviette de bain Cannon (légers imperfections) 3⁹⁹
- Rideau de douche en tissu 9⁹⁹
- Débarbouillette Excalibur de Martex 2⁹⁹
- Rideau de douche en plastique 4⁹⁹
- Sortie de bain en ratine 29⁹⁹

MARTEX

- Descente de bain Cannon 5⁹⁹
- Serviette de bain Excalibur de Martex 6⁹⁹
- Parle-tout en acétate transparent en forme de cygne 9⁹⁹
- Essuie-mains Excalibur de Martex 4⁹⁹
- Serviette de plage 5⁹⁹

MATELAS

- Charmeur de Sealy**
- Simple 119⁹⁹ ens. 229⁹⁹ Grand 169⁹⁹ ens. 329⁹⁹
 - Double 139⁹⁹ ens. 269⁹⁹
- Posturepedic de Sealy**
- Simple 349⁹⁹ ens. 499⁹⁹ Grand 489⁹⁹ ens. 699⁹⁹
 - Double 419⁹⁹ ens. 599⁹⁹ Grand 749⁹⁹ ens. 999⁹⁹
- Beautysleep Evasion de Simmons**
- Simple 199⁹⁹ ens. 329⁹⁹ Grand 279⁹⁹ ens. 449⁹⁹
 - Double 249⁹⁹ ens. 399⁹⁹
- Beautyrest de Simmons**
- Simple 399⁹⁹ ens. 649⁹⁹ Grand 569⁹⁹ ens. 899⁹⁹
 - Double 499⁹⁹ ens. 799⁹⁹ Grand 699⁹⁹ ens. 1099⁹⁹



SIMMONS Beautyrest
Tout nouveau profil avec ressorts indépendants pour un confort et un support uniques.

- Le Edgeward™ innovateur pour 10% plus de surface de sommeil.
- La base Steelspan™ exclusive assure une durable moullure.
- Ressort exclusifs Posturech™ vous donnent le meilleur support.

- TABLE**
- Napperons de 99¢ à 12⁹⁹
 - Table Harvest 36 po x 60 po 299⁹⁹
 - Ensemble pour la cuisine 4 morceaux 4⁹⁹
 - Nappe Invitation 3M Scotchgard 9⁹⁹

DÉCORATION

BOUTIQUE POUR BÉBÉ
Lingerie • douillettes • meubles accessoires • cadeaux
TOUT AUX PLUS BAS PRIX GARANTIS.

MORICELL GRACO **LEOPINE**

GUND **BAYLATE** **STATUS**

CARPETTES ORIENTALES
La plus grande sélection à Montréal de carpes tissées à la main, en point de chaînette, petit point, kilim, sisal, dhurrie et 100% laine.
TOUT AUX PLUS BAS PRIX GARANTIS.

PARURES DE FENÊTRES
JUSQU'À 50% DE RABAIS (sur le prix suggéré)

STORES HORIZONTAUX ET VERTICAUX • PUSSES • STORES EN BOIS ROMAINS • DENTELLES • CANTONNIÈRES ROUFFANTES • TENTURES PARURES COMPLEXES • TISSUS • PARURES DE LIT SUR MESURE

NOS STORES NE CONTIENNENT AUCUN PLOMB!

SERVICE À DOMICILE
Téléphonez-nous pour qu'un de nos conseillers en décoration vous rende visite. C'est gratuit et sans obligation! 341-7810

Levolor HunterDouglas draco

- CADEAUX**
- Nous offrons une gamme complète de marques réputées aux prix les plus bas garantis.
- Grands objets de collection en bois de 57⁹⁹
 - Cristal Orrefors de Suède de 49⁹⁹
 - Verrerie Luigi Bormioli ensemble 4 morceaux 15⁹⁹
 - Couteaux Henckels économisez 25%
 - Batteries de cuisine Le Creuset de 35⁹⁹ à 189⁹⁹
 - Vases de cristal de Laures de 28⁹⁹
- MIKASA LENOX ROTRONEU**
STUDIO NOVA Noritake
Royal Doulton KOSTA BODA
Villeroy & Boch LIADRÓ
Orrefors GUY DEGRENNE
Wedgwood Waterford

LE SUPERCENTRE DE LA MODE MAISON
LINEN CHEST

LES GALERIES LAVAL 681-9090 CENTRE ROCKLAND 341-7810
PLACE PORTOBELLO, BROSSARD LES PROMENADES DE LA CATHÉDRALE 671-2202 282-9525

NOS PRIX SONT IMBATTABLES - COMPAREZ, VOUS SEREZ CONVAINCU!

Gentry se souvient maintenant d'avoir poignardé Charles Gagné

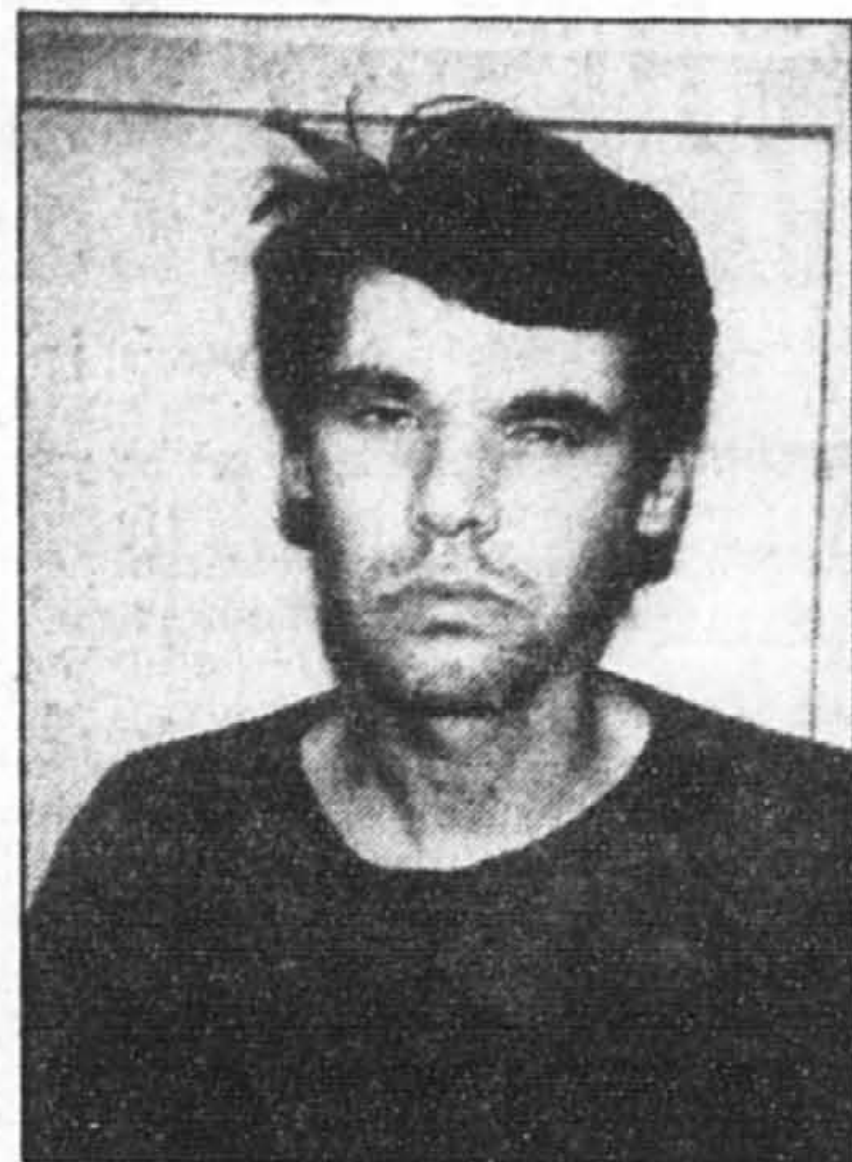
YVES BOISVERT

Raymond Gentry se souvient maintenant de plusieurs détails de l'assassinat de Charles Gagné. Entre autres, il se souvient d'avoir poignardé le jeune homme dans le dos.

Gentry, 28 ans, subit depuis dix jours son procès pour meurtre prémédité au palais de justice de Montréal. Il est accusé d'avoir tué dans un dépanneur d'Outremont Charles Gagné, un étudiant de 17 ans qui travaillait comme commis, le 19 janvier 1996.

Gentry admet être le tueur; il recherche uniquement une condamnation à l'infraction moindre d'homicide involontaire, à cause de ses faibles capacités mentales doublées d'une consommation d'alcool et de drogue le jour du crime.

Hier, en contre-interrogatoire par la Couronne (Me Lori Weitzman), Gentry a ajouté plusieurs détails à sa version floue des événements et a contredit certains éléments de son témoignage de la veille.



Raymond Gentry

Ainsi, alors qu'il n'avait pas de souvenir de l'assassinat mardi, il a dit hier au jury qu'il se souvient du moment où il a poignardé dans le

dos le jeune homme couché face contre terre, dans le sous-sol du dépanneur de la rue Van Horne.

Gentry se souvient aussi d'avoir jeté la chaudière (fournaise) sur le corps de sa victime après l'avoir tué. Pourquoi? Ce n'est pas clair.

L'accusé maintient avoir pris un couteau sur une tablette du dépanneur pendant une bagarre avec Gagné (et non dans sa veste). Gagné venait de lui reprocher sa façon de travailler et sa consommation d'alcool. Il reconnaît avoir pourchassé sa victime au sous-sol avec son couteau, pendant cette querelle.

Cela dit, l'accusé affirme qu'il ne «voulait pas le tuer», tout en reconnaissant qu'il était en colère contre lui.

Sur sa consommation d'alcool, Gentry a modifié sa version à quelques reprises. Chose certaine, s'il était ivre, il savait ce qu'il faisait et comprenait ce que Charles Gagné lui disait, reconnaît-il. Bref, il était conscient de ses actes.

Le contre-interrogatoire se poursuit ce matin.

Plus cher pour rouler en voiture

Presse Canadienne
OTTAWA

Conduire une voiture coûte plus cher en 1996 que l'année dernière. L'Association automobile canadienne (CAA) indique que l'augmentation du prix des voitures, les frais de financement plus élevés et la hausse des factures d'entretien rendent plus onéreuse la conduite d'un véhicule.

« En moyenne, les automobilis-

tes canadiens peuvent s'attendre à déboursier 7353,17 \$ pour posséder et utiliser leur véhicule l'année prochaine », a souligné hier l'association. Cela équivaut à environ 40,9 cents le kilomètre.

Le coût du financement d'une voiture neuve a grimpé de 12 % au cours de la dernière année, reflétant un prix d'achat supérieur, a fait savoir la CAA par voie de communiqué. Les frais d'entretien ont fait un bond de 6,2 % et les pneus

ont augmenté de 5,5 %. Le taux d'inflation de 12 mois s'établissant à 1,4 % en août. Le CAA a basé ses calculs sur un automobiliste qui serait propriétaire pendant quatre ans d'une conduite intérieure Chevrolet Cavalier LS 1996, quatre cylindres et quatre portières, qui roulerait en moyenne 18 000 kilomètres annuellement. Pour les propriétaires de mini-fourgonnettes, le coût a été estimé à 7791,61 \$, basé sur l'utilisation d'une Dodge Caravan.

« Je préfère »

CLEMONT de la **Rue Saint-Denis**
CHEVROLET OLDSMOBILE

M. H. B. B.

panneaux polymère air climatisé et beaucoup plus...

LIQUIDATION 96 DERNIÈRE SEMAINE

299\$/mois LUMINA VAN 7 passagers

Goodwrench Service Plus

5363, rue Saint-Denis, Montréal - Tél. : (514) 279-6301 - Fax : (514) 279-3292
Location 36 mois. Avec un montant initial de 3 200\$ ou échange équivalent. Dépôt de sécurité et 1er versement exigé. Transport et préparation incl. Taxes en sus. Sujet à l'approbation du financement de GMAC.

GRANDE OUVERTURE!
NOUVEAU MAGASIN À LONGUEUIL!
TOUT LE MONDE A BESOIN D'UN GARDE DU CORPS!

BODYGUARD ODYSSEY LS TAPIS ROULANT 2488\$ (940\$/mois)

AB WIZARD AB MACHINE 988\$

AB EX AVEC VIDÉO 988\$

AB TRIMMER 488\$ (AUSSEI DISPONIBLE)

TRIMLINE 2200 TAPIS ROULANT 1188\$ (514\$/mois)

TRIMLINE 1100 TAPIS ROULANT 988\$ (374\$/mois)

LIFE FITNESS 5500 CYCLE 1288\$ (489\$/mois)

NORTHERN LIGHTS FLEX GYM (VCR EN SUS) 988\$ (374\$/mois)

À ce prix-là, tout le monde peut s'en payer un. Fitness Dépôt a acheté un lot spécial de tapis roulants Bodyguard de première qualité. Toutes caractéristiques confondues, vous ne pouvez trouver un meilleur tapis roulant. Vous serez étonné de voir tout ce que vous obtenez à ce bas prix incroyable. Une autre raison de passer aux plus grands supermarchés d'équipements d'exercices en Amérique du Nord!

ACCESSOIRES • POIDS • ARTS MARTIAUX

MONITEURS CARDIAQUES 3 MODÈLES AU CHOIX À PARTIR DE 88\$

AÉROMOTION BICYCLETTE STATIONNAIRE 248\$

SAC LOURD CENTURY EN VINYLE 68\$

NORTHERN LIGHTS BANC D'EXERCICES 21750\$

ENSEMBLE OLYMPIQUE 280 LB 187.22\$ • HALTÈRES 7.50\$ CH. • BANC D'HALTÉROPHILIE À PARTIR DE 104.88\$

POIDS PLATS 39\$

LAVAL LONGUEUIL WEST ISLAND

fitness DÉPÔT
SUPERMARCHÉS D'ÉQUIPEMENTS D'EXERCICES

HEURES D'OUVERTURE:
Lundi au vendredi 9 h - 21 h
Samedi 10 h - 18 h
Dimanche 12 h - 17 h

GARANTIE FITNESS DÉPÔT

TORONTO • VANCOUVER • OTTAWA • WINDSOR • ST. CATHARINES • CALGARY • NEW JERSEY (U.S.A.) • FINANCEMENT 36 MOIS/TAXES EN SUS/S.A.C.

Les experts sont loin de faire la lumière sur la mort du policier Dupont

ANDRÉ CÉDILOT
TROIS-RIVIÈRES

Comme prévu, la longue enquête publique sur les circonstances de la mort du policier Louis-Georges Dupont, à Trois-Rivières, en 1969, s'est transformée en bataille d'experts... sans vainqueur pour l'instant.

Hier, le médecin légiste américain Louis Roh, embauché par la famille du défunt, a réfuté un à un les principaux arguments de son collègue de New York, Michael Baden, qui croit que le policier s'est suicidé.

Devant la juge Céline Lacerte-Lamontagne, qui préside la commission créée sur l'ordre de la Cour supérieure, le docteur Roh, 54 ans, a défendu avec acharnement sa thèse voulant que le policier ait été tué d'une balle dans le dos et, par conséquent, qu'il ait possiblement été victime d'un meurtre.

L'expert américain, qui a lui aussi assisté à plus de 20 000 autopsies depuis 1973, est convaincu que le trou observé sur le sternum du défunt n'est pas une marque de balle, mais une malformation congénitale.

Cette anomalie est tellement rare — seulement de sept à huit pour cent de la population en serait atteinte — qu'il n'est pas surpris qu'elle puisse confondre des médecins légistes. En dépit de sa longue feuille de route, c'est la première fois qu'il est confronté à un cas semblable.

« Une malformation du sternum est si peu visible qu'elle échappe même aux radiographies de routine effectuées sur ceux qui sont vivants », a-t-il expliqué, disant s'être informé auprès d'un anthropologue de New York, « le professeur Taylor », a-t-il précisé, à l'invitation pressante d'un des procureurs de la Commission, Marc David, qui s'étonnait qu'il n'ait pas plutôt consulté un omni-praticien ou un radiologue.

À l'appui de son argumentation, le spécialiste du comté de Westshire, dans l'État de New York, a souligné que la perforation découverte sur le sternum du policier Dupont était de moindre dimension que la balle de calibre .38 qui l'a tué. Il n'y avait pas non plus de traces de plomb sur les ossements lors de l'autopsie qui a suivi l'exhumation du corps, le 27 août.

Contrairement à tous les autres experts qui

ont témoigné devant la Commission, le docteur Roh soutient que la balle mortelle est entrée par le bas du dos du policier. Elle a ensuite traversé les côtes et le cœur avant de ressortir par le thorax. Elle n'a donc jamais touché au sternum.

« Et le dépôt noir découvert sur la poitrine du défunt, c'est quoi, sinon la plaie d'entrée de la balle ? » a demandé Me David, en lui montrant des photos prises lors de la première autopsie, en novembre 1969. « C'est du sang desséché », a répondu le médecin.

Si les photos de la deuxième autopsie à laquelle il a pris part le mois dernier portent à confusion, explique-t-il, c'est qu'elles ont été prises le lendemain de son expertise avec le docteur Michael Baden et l'anthropologue Kathleen Reichs, qui avaient abimé le sternum en manipulant les ossements.

Le docteur Roh a témoigné avec brio jusqu'à ce que Me David lui demande d'expliquer comment il se faisait que le projectile avait terminé sa course dans la banquette de l'auto de police sur laquelle était assis M. Dupont. « Je comprends mal qu'il ait été tué avec une balle en plomb, alors qu'on a trouvé cinq balles de cuivre chemisées dans le barillet du revolver », a-t-il avancé.

Le contre-interrogatoire s'est terminé sur une note spectaculaire lorsque Me David lui a lancé en fusillade une douzaine de questions visant à déterminer si un médecin légiste devait tenir compte d'autres critères que les ossements pour se prononcer sur les causes d'une mort. « Tels la position du corps, l'absence d'altercation, une note de suicide », a indiqué l'avocat, entraînant chaque fois un oui retentissant de la part de l'expert américain.

Après plusieurs mois et l'audition de quelque 200 personnes, la juge Lacerte-Lamontagne devra trancher le débat. Elle doit remettre son rapport le 29 novembre.

Bien que satisfaits du témoignage de M. Roh, les membres de la famille Dupont ont continué de crier au complot et de dénoncer la façon dont la Commission a mené l'enquête. « On ne s'attend pas à une décision favorable. Tout était arrangé pour protéger les experts qui ont procédé à la première autopsie et conclu au suicide de notre père », a lancé Jacques Dupont, rouge de colère.

PLUS DE 4 000 LOGICIELS !

Liste d'Achats POUR L'ÉCOLE QUELLE AUBAINE !

FINANCIEMENT A
pour 6 mois
Aucun intérêt
ni paiement
avant
mars 1997 !

Les prix sont en vigueur jusqu'au 25 septembre 1996

Fax-modem interne Hayes Accura 28.8 PNP
Votre passeport pour l'aventure Internet.
Logiciel Quarterdeck gratuit !
Cour. 219,98 \$

GRATUIT
Trousse TotalNet à l'achat d'un modem Hayes 28.8

DIAMOND Stealth 64
Accélérateur graphique SVGA 64 bits, à prix abordable.
139⁹⁸

199⁹⁸

HEWLETT PACKARD
Détailant autorisé

La nouvelle DESKJET 400 !
Nouveau design compact

Hewlett Packard DeskJet 400
- Jet d'encre couleur
- 600 x 300 dpi
- 3 ppm - Design compact

Hewlett Packard DeskJet 600
- Jet d'encre
- 600 x 300 dpi
- 4 ppm
- possibilité de couleur

319⁹⁸
259⁹⁸

COMPAQ Presario 7240
- Pentium 133 Mhz
- Mémoire vive de 8 Mo
- Windows 95
- Disque rigide de 1.2 Go
- Lecteur CD-ROM 6 vitesses
- Fax/modem/voix 28.8kps
- Moniteur 14" Daytek

Moniteur inclus

2299⁹⁸*
Après la remise postale de 100 \$ Compaq
Cour. 2649,98 \$

IBM Pentium 150 MHz
IBM Moniteur en sus

2599⁹⁸
Cour. 2999,98 \$

IBM APTIVA A50
Pentium 150 MHz • Disque dur 1,6 Go • CD-ROM 6X • RAM 16 Mo • Fax / modem / voix 28.8 • Windows 95 • Vidéo MPEG Total Image

Quantités limitées

Affaires et formation

Forfait Affaires
10 chambres et plus
• Chambres de catégorie supérieure incluant 1, 2 ou 3 repas
• Stationnement intérieur à titre gracieux
• Salle de réunion
• 2 pauses-café par jour
• Équipement audio-visuel de base
• Frais de service

Forfait Formation
100% ADMISSIBLE AU PROJET DE LOI 90

HÔTEL Manoir Saint-Sauveur
245, Chemin du Lac Millière
Saint-Sauveur-des-Monts, (Québec) Canada J0R 1R3
Tél.: (514) 227-1811 Téléc.: (514) 227-8512
www.qbc.cic.net/manvic/mss.html manvic@qbc.cic.net

57 \$
A partir de par personne, en occ. double taxes en sus

Au coeur des Laurentides 1 800 361-0505

GRAND SOLDE NOUVEAUTÉS AUTOMNALES COMPLETS POUR HOMMES

SAUVÉ

Complets 100% laine. Double boutonnage ou à 3 boutons. Tailles courtes et moyennes.
Prix ord.: 365\$
PROMO 289⁹⁹\$

Complets polyester et laine. Double boutonnage ou à 3 boutons. Tailles courtes, moyennes et longues.
Prix ord.: 295\$
PROMO 179⁹⁹\$

• Centre Laval • Carrefour Laval • Complexe Desjardins • Plaza St-Hubert
• Galeries d'Anjou • Galeries Joliette • Place Rosemère • Promenades St-Bruno

PLUS DE 4 000 LOGICIELS !

HEURES D'OUVERTURE :
Du lundi au vendredi de 9 h à 21 h
Le samedi de 9 h à 17 h Le dimanche de 10 h à 17 h

CRAZY IRVING
LE SUPERMAGASIN D'ORDINATEUR

2419121-919

1195, SQUARE PHILLIPS
398-0737
(boîte vocale) Métro McGill

3575, BOUL. TASCHEREAU EST - ST-HUBERT
656-4535
(boîte vocale) angle de la rue Charles

Ford ou GM : qui sera le prochain ?

Règlement in extremis entre Chrysler et les TCA

PAUL ROY

Les buts étaient remplis et le compte était complet quand les TCA (Travailleurs canadiens de l'automobile) ont retiré Chrysler sur trois prises, mardi soir.

Le règlement est survenu vers 23 h, une heure avant la grève annoncée des 13 000 travailleurs du constructeur automobile.

« Nous n'avons fait aucune concession », s'est félicité Buzz Hargrove, patron des TCA.

« Pour nous, une grève aurait été trop coûteuse », a commenté Othmar Stein, porte-parole de Chrysler.

La question que tout le monde se pose maintenant : qui sera le prochain à se pointer au bâton ? Ford ou GM ?

Ce sont les TCA qui choisissent l'ordre des frappeurs de l'équipe adverse. Et ils ne dévoileront pas leur choix avant lundi prochain. La stratégie est simple : on expédie les constructeurs avec qui on croit avoir les meilleures chances de règlement. Et on garde le plus coriace pour la fin.

« Mon petit doigt me dit que GM pourrait passer en dernier »,

a confié à La Presse Marc Osborne, porte-parole de l'usine GM de Sainte-Thérèse.

Tout le monde s'attend en effet à ce que les négociations soient ardues entre GM et les 29 000 travailleurs de sa dizaine d'usines canadiennes.

L'os : la sous-traitance

Les TCA ont fait de la sous-traitance leur cheval de bataille, « leur priorité numéro un », comme l'a répété ces derniers mois Buzz Hargrove. Or, GM affirme avoir du rattrapage à faire en matière de sous-traitance.

« Historiquement, nous y avons moins eu recours que les autres, explique Marc Osborne. Mais nous n'avons plus le choix si nous voulons demeurer concurrentiels. »

Luc Desnoyers, directeur québécois des TCA, n'est pas de cet avis. « C'est chez GM qu'il y a le

plus de sous-traitance », affirme-t-il.

Chrysler a accepté de remplacer chaque emploi perdu dans une de ses usines en raison de la sous-traitance. Elle s'est de plus engagée à ne pas vendre ou fermer d'usine durant les trois ans que durera la nouvelle convention.

Ses travailleurs, qui gagnent en moyenne 22 \$ l'heure, obtiennent également 2 % d'augmentation salariale par année ; 10 jours additionnels de congé payé répartis sur les trois ans ; des primes additionnelles de vacances et d'autres avantages médicaux.

Entente soumise dimanche

L'entente chez Chrysler sera soumise aux travailleurs dimanche. Et à compter de la semaine prochaine, on enclenchera des négociations intensives avec le « deuxième frappeur ».

M. Desnoyers s'attend à ce que ces discussions durent une semaine ou deux. « On fixe un échéancier avec une date limite », dit-il.

Cette date limite, c'est l'heure de vérité. Les TCA se flattent de ne l'avoir jamais dépassée. Ça passe ou ça casse.

« Si Ford est deuxième et que nous sommes troisième, je m'attends à une date butoir autour du 15 octobre, signale Marc Osborne, de GM. Bien entendu, s'il y a une grève d'une semaine ou deux chez Ford, autour du 29 ou 30 septembre, ça nous retarde d'autant. »

À Sainte-Thérèse, où la moitié des 2900 travailleurs syndiqués sont à pied depuis bientôt un an — on a éliminé le quart de nuit —, on ne produit plus que 400 Camaro et Firebird par jour.

Les temps sont durs pour les fabricants de voitures de sport, admet-on, tant du côté patronal que syndical. On évoque l'économie, le coût des assurances et un déplacement de clientèle vers les véhicules à quatre roues motrices. Luc Desnoyers blâme également la sous-traitance.

Ces difficultés n'ont toutefois pas empêché les travailleurs de Sainte-Thérèse de voter à 95 % en faveur de la grève, le mois dernier. À partir de maintenant, peu importe l'ordre des frappeurs, le dénouement approche.

Un téléviseur compatible avec Internet

Agence France-Press
MENLO PARK, États-Unis

Le géant sud-coréen de l'électronique Samsung s'est associé à une société californienne Diba Technologies pour lancer sur le marché des Noël un téléviseur compatible avec Internet, ont indiqué les deux groupes hier dans un communiqué.

La « TV Internet », comme elle est baptisée, permettra grâce à un clavier apparaissant sur l'écran manipulable avec la télécommande, de naviguer sur le World Wide Web et d'utiliser les messageries électroniques.

Samsung et Diba comptent lancer ce nouveau produit à Noël sur le marché sud-coréen et l'exporter vers les États-Unis et le Japon en 1997.

« Notre nouvelle famille de TV Internet va permettre aux consommateurs un accès facile et rapide à toutes les richesses d'informations du Web », affirme Y.H. Lee, directeur de la recherche et développement des laboratoires multimedia de Samsung.

Samsung utilisera les logiciels développés par Diba Technologies, société basée à Menlo Park (Californie).

Ô \$ j O \$ ie
que d'av O \$ ir
une ann O \$ nce
qui pr O \$ p O \$ se
autre ch O \$ se
qu'un prix !



Nokia 636
offert en rouge, bleu,
jaune, vert ou noir.



Flip DPC 550
de Motorola

Vous vous abonnez et nous vous offrons :

- Un choix de téléphones à 0 \$
- Un mois d'appels locaux illimités gratuits avec le forfait Les loisirs Amigo.

Ô tristesse!
Cette offre
se termine bientôt!

Les heures amigo

QUAND ON RECHERCHE COMMODITÉ ET SÉCURITÉ

- 10¢ la minute : appels locaux, le soir et le week-end.
- 95¢ la minute : appels locaux en tout autre temps.

Seulement **19⁹⁵** par mois

Les loisirs amigo

POUR LES GENS TOUJOURS EN MOUVEMENT

- 0¢ la minute : 600 minutes par mois d'appels locaux, le soir et le week-end.
- 65¢ la minute : appels locaux en tout autre temps.

Seulement **35⁹⁵** par mois

CANTEL®

Pour commander votre téléphone, ou pour obtenir plus d'information, composez le
1 800 397-9989.

CANTEL
Centres de communications

MONTRÉAL

5496, rue Notre-Dame E.
(514) 254-5454
2360, rue Notre-Dame O.
(514) 983-1666
1, Place Ville-Marie, bur. 11530
(514) 394-0000
8984, boul. L'Acadie
(514) 387-9999
1201, av. Greene
(514) 933-8000
5150, rue Jean-Talon O.
(514) 733-0000
7005, Côte St-Luc (Prohome)
(514) 485-9900
6224 A, rue St-Jacques O.
(514) 369-4000

MONTRÉAL EST

7070, rue Sherbrooke E.
(514) 255-7070

BROSSARD

7005, boul. Taschereau, bur. 150
(514) 926-3111

DOLLARD-DES-ORMEAUX

3339L, boul. des Sources
(514) 683-3333

DRUMMONDVILLE

1565, boul. Lemire
(819) 478-0851

GATINEAU

360, boul. Maloney O., bur. 1
(819) 663-8580

GRANBY

99, rue Bouchard
(514) 777-6612

JOLIETTE

517, rue St-Charles-Borromée N.
(514) 755-5000

LAVAL

379, boul. Curé-Labelle
(514) 622-0303
1696, boul. des Laurentides
(514) 629-6060
3364, boul. St-Martin O.
(514) 682-2640

REPERTIGNY

110, boul. Industriel
(514) 581-4666

SAINT-HUBERT

3399, boul. Taschereau
(514) 676-3963

SAINT-JÉRÔME

116, boul. du Carrefour
(514) 438-3543

SAINT-LAURENT

3131, boul. Côte-Vertu
(La Place Vertu)
(514) 745-0745

SAINT-LÉONARD

5954, boul. Métropolitain E.
(514) 257-8826

SHERBROOKE

2980, rue King O.
(819) 566-5555

TERREBONNE

1257, boul. des Seigneurs
(514) 964-1964

TROIS-RIVIÈRES

5335, boul. des Forges
(819) 372-5000

Offres en vigueur uniquement
dans les magasins participants
des chaînes suivantes :

la Saie

EATON

ADVENTURE

LA CABINE
TELEPHONIQUE

FUTURE SHOP

RadioShack

BUREAU
EN GROS

CELLULAR

Les flics appuient la syndicalisation de leurs collègues de la GRC

MARTHA GAGNON

L'Association canadienne des policiers, qui regroupe 45 000 membres, a donné son appui hier aux membres de la GRC qui veulent se syndiquer, et dénoncé les mesures « injustes et discriminatoires » dont sont victimes certains d'entre eux.

« Nous poursuivons notre bataille », a déclaré Gaétan Delisle, vice-président de l'Association canadienne et président de l'Association des membres de la police montée du Québec, qui participait à l'assemblée des délégués à Windsor.

Suspendu sans solde par la GRC depuis neuf mois pour avoir défié l'autorité en devenant maire de la municipalité de Saint-Blaise-sur-Richelieu, il dit servir d'exemple.

« La raison de cette suspension est liée à mes activités au sein de l'association, soutient-il. La mairie a servi de prétexte pour me mettre à l'écart. D'ailleurs, le comité d'arbitrage a reconnu ce fait, ce qui me permet de recevoir des prestations d'assurance-chômage. »

M. Delisle doit se présenter devant le tribunal fédéral le 4 novembre pour défendre sa cause.

Dans sa résolution d'appui, l'association affirme que les membres de la GRC, contrairement aux autres policiers, « ne jouissent pas des droits fondamentaux des employés, dont le droit à la négociation collective ou celui de faire réviser obligatoirement les actions du chef par un tiers indépendant ».

L'association entend « s'opposer par tous les moyens dont elle dispose » au projet de loi C-30, déposé au Parlement, dont l'effet serait de restreindre les droits des membres de la GRC et d'augmenter les pouvoirs du commissaire.

« Nous continuons notre lutte pour obtenir des amendements au Code canadien du travail pour améliorer nos droits, dit M. Delisle. Nous avons déjà le support de plusieurs membres de partis politiques. Nous avons aussi rencontré à huis clos le ministre Alfonso Gagliano. »

Dans un autre ordre d'idées, l'Association canadienne des policiers a adopté une résolution recommandant la création d'un Service national de protection des frontières, distinct du ministère du Revenu, dont les employés auraient pleinement le statut d'agents de la force publique.

Ils devraient avoir recours à tout l'équipement technologique et aux systèmes informatiques nécessaires.

L'association déplore dans un autre domaine qu'il n'y ait aucune mesure de conservation des preuves d'ADN saisies pour des besoins de comparaison ultérieure. Elle réclame la mise sur pied d'une base de données complète, ainsi que l'élaboration d'un code de procédure établissant les règles d'admissibilité de toute preuve d'identification qui proviendra à l'avenir de comparaisons d'échantillons.

La peine d'un agresseur sexuel annulée à cause des remises

YVES BOISVERT

Un homme de 35 ans qui a agressé sexuellement deux fillettes vient de voir sa peine de prison annulée pour réparer le stress qu'il a subi à cause des délais interminables de son procès.

Paul Laverdure, de Mont-Tremblant, a été accusé le 13 novembre 1989 de deux agressions sexuelles. Ce n'est que le 12 septembre 1991 qu'eut lieu le procès. Il a été jugé et reconnu coupable le 3 décembre 1991 au palais de justice de Saint-Jérôme et condamné à neuf mois de prison.

Les délais sont d'une durée qui n'est pas inhabituelle, mais ici, la Cour d'appel observe et condamne le système anarchique des « remises » en vigueur à la Cour du Québec (en voie de réforme).

Dans ce cas-ci, Laverdure, détenu préventivement pendant trois mois, a opté pour un procès devant juge seul. Il a vu son affaire rebondir jusqu'au mois d'août 1990. La Couronne a alors demandé une remise. La date n'a pas été fixée et l'affaire a été renvoyée au juge « coordonnateur », responsa-

ble de l'agenda des juges, qui lui a renvoyé l'affaire au 28 août, où la cause fut encore renvoyée... au 19 octobre 1990.

Mais ce jour-là, à Saint-Jérôme, les causes étaient nombreuses et Laverdure ne fut entendu qu'à 15 h. Comme le juge ne peut lui-même fixer une autre date, on a encore renvoyé le dossier au juge coordonnateur... qui, le 5 décembre 1990, a fixé l'affaire au 21 mars 1991...

Malchance : le juge qui avait commencé à entendre l'affaire était gravement malade. On a renvoyé au coordonnateur le 9 avril, qui a fait rebondir le tout au 11 septembre 1991... date où le procès a commencé pour de bon.

La maladie du juge n'est pas imputable à qui que ce soit. Mais le système des remises à gogo cause de réels dommages à l'accusé, qui mérite alors une réparation, selon la Cour d'appel. Laverdure s'est rendu pour rien à la cour pas moins de dix fois, et a dû payer son avocat chaque fois.

La condamnation ne peut être annulée dans les circonstances, tranche la cour, car l'intérêt de la

société est de réprimer ce genre de crimes. Mais l'accusé a droit d'être compensé pour les 22 mois où il a attendu un procès, estime le plus haut tribunal au Québec.

Selon le juge Marc Beaugard, qui rédige le jugement pour la Cour d'appel (les juges Marie Deschamps et Jacques Chamberland cosignent), Laverdure n'a exercé « aucune violence physique ». Le juge Beaugard qualifie tout de même les gestes reprochés de « graves » : des touchers sur les organes génitaux des fillettes par dessus les vêtements, des séances d'exhibitionnisme et de masturbation devant les deux et une séance où une des victimes a touché et embrassé le sexe de l'accusé.

« Ces actes ont été posés sans violence, comme s'ils faisaient partie d'un jeu entre (Laverdure) et les deux fillettes », écrit le juge Beaugard.

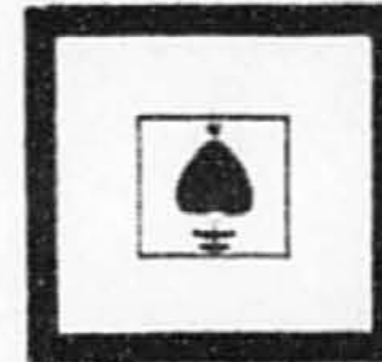
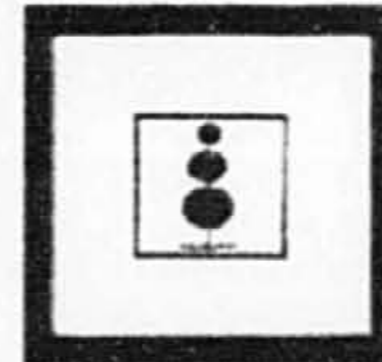
La cour note que Laverdure a refait sa vie, s'est marié et « gagne honorablement sa vie ». La cour annule donc la peine de neuf mois de prison ordonnée par le juge Bruno Cyr en 1991 et la remplace par un sursis.

De belles expressions!

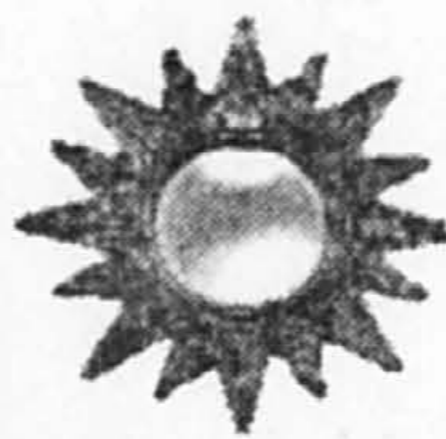
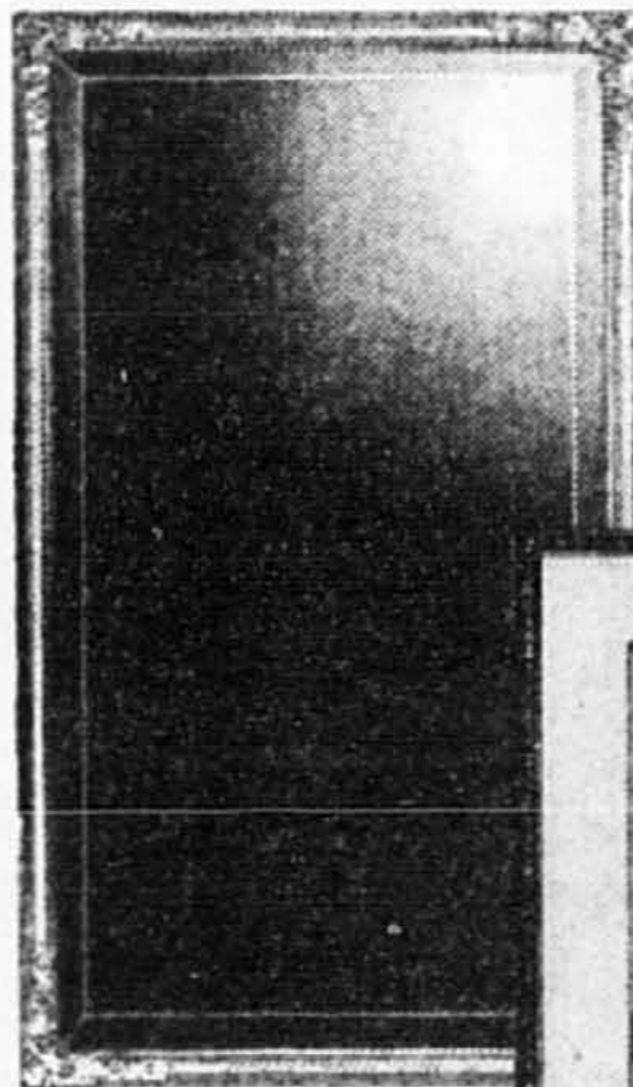
rabais 20% à 40%

sur notre collection entière de gravures et de miroirs

Voici un petit échantillon de notre sélection éclectique qui comprend, entre autres, la Collection galerie, des planches botaniques et des abstraits classiques et contemporains. Nous offrons un grand choix de miroirs en une variété de grandeurs et de finitions.



Une gravure ou un miroir bien choisi peut changer toute l'ambiance d'une pièce, créer un ton à mirer votre style, y mettre une note de chaleur...



Le choix peut varier selon le magasin. Les prix de solde sont en vigueur jusqu'au 29 septembre 1996. Nous acceptons MasterCard, Visa, American Express et les cartes de débit.

Le centre Eaton de Montréal 844-8498
 Ville Mount-Royal Centre Rockland 344-4688
 Centre Fairview Pointe Claire 694-4266 • Le Carrefour Laval 978-5362
 Les Galeries d'Anjou 352-7696 • Les Promenades Saint-Bruno 441-0987
 Chicoutimi Place du Royaume 543-9089
 Ville de Québec Les Galeries de la Capitale 624-0805 • Place Ste-Foy 651-7664

La Compagnie Bombay

Grand solde de 40 %



CHAUSSURES DE MARCHÉ (femmes et hommes) Modèle ALPHA



les 19, 20, 21 et 22 septembre seulement

Blacks INTERNATIONAL 3525, chemin Queen Mary Montréal (Québec) H3V 1H9 Tél.: (514) 739-4451/2141



Symphonie de saphirs

Variations sur un même thème, présentées par un trio de bagues de notre nouvelle collection en saphir. Une création de l'atelier de joaillerie Birks, en or 14 carats, avec boucles d'oreilles, pendentif et bracelet assortis. En haut: 895 \$ Au centre: 695 \$ En bas: 395 \$



BIRKS

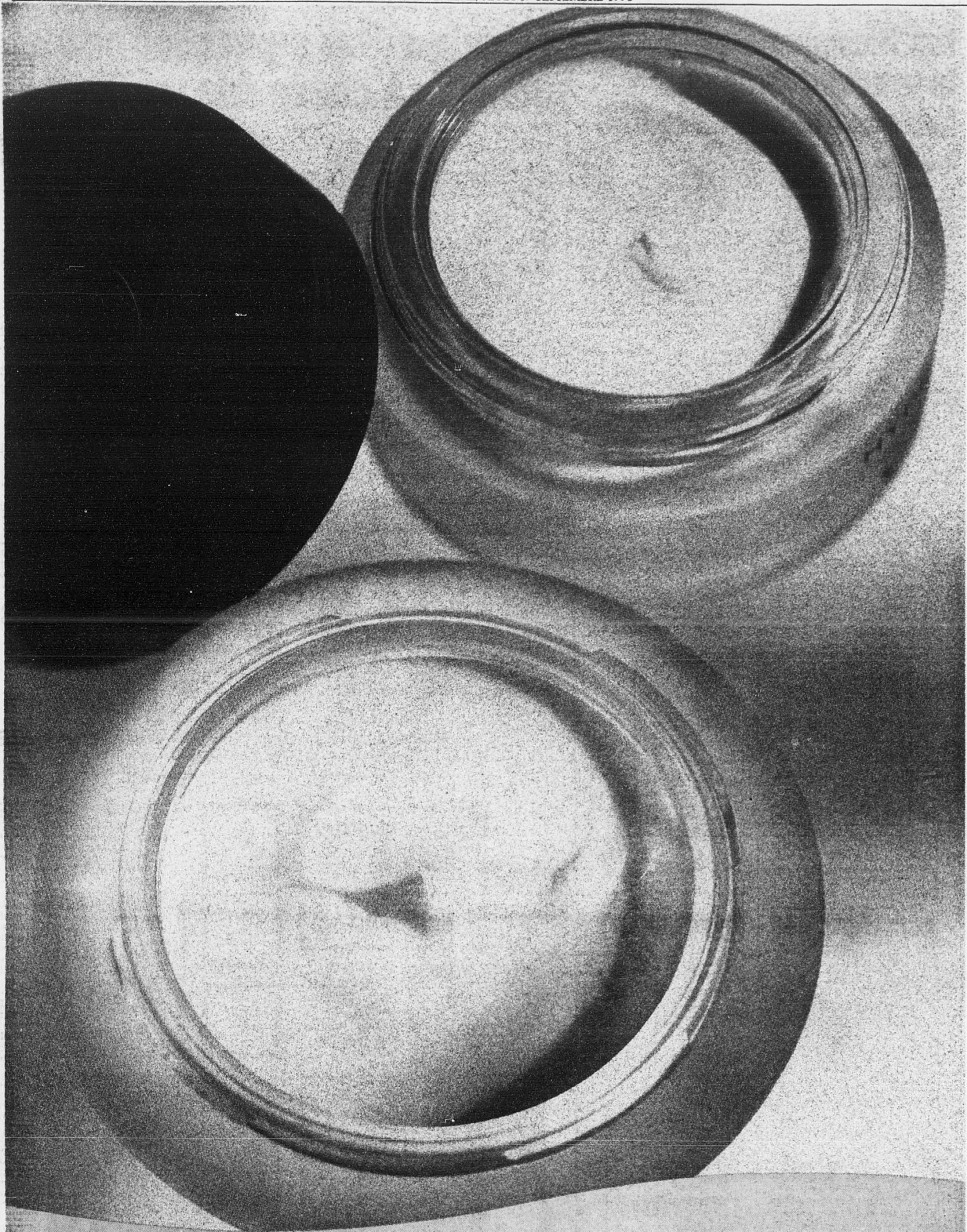
JOAILLIERS DEPUIS 1879

1240, SQUARE PHILLIPS 397-2511 • FAIRVIEW-POINTE-CLAIRE • CENTRE ROCKLAND CARREFOUR LAVAL • MAIL CHAMPLAIN • PROMENADES ST-BRUNO

À partir du 25 septembre

Économisez temps et argent.

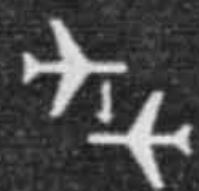
maxi & cie



Si vous souhaitez ralentir les effets du temps,
ce n'est pas pour en perdre quand vous voyagez.

MONTREAL - BRUXELLES EN 8 h 15*

MONTREAL - MILAN EN 9 h 30*



NOUVELLE PLATE-FORME DE CORRESPONDANCE
AEROPORT PARIS-CDG 2

Air France pour lutter efficacement contre les effets du temps. CDG 2, c'est la nouvelle plate-forme de correspondance «Paris - Charles-de-Gaulle 2» : vous avez accès aux 600 vols long-courriers et 2 600 vols moyen-courriers hebdomadaires du réseau mondial Air France avec une idée maîtresse, gagner du temps pour ne plus en perdre. Gagnez aussi des «Miles» sur la totalité de votre parcours avec le nouveau programme Fréquence Plus. «Paris - Charles-de-Gaulle 2» pour gagner du temps, des effets visibles dès le premier voyage. 1 800 66 PARIS. *Temps théorique de vol et de correspondance calculé à partir des horaires diffusés par Air France/Air Inter Europe. VOUS AUREZ TOUJOURS UNE RAISON DE PREFERER AIR FRANCE.

Finies les crèmes de jour, les crèmes de nuit, les crèmes anti rides, les crèmes hydratantes... et optez pour CDG 2, la nouvelle formule mise au point par

AIR FRANCE

